



RÉTROSPECTIVE
2023

BULLETIN MUNICIPAL **OGY-MONTOY-FLANVILLE**

Juin, Montoy du Rire



Juin, Fête de l'été à Ogy



Avril, Fête de Pâques



L'Amitié



Lauvallières



Le Cugnoz



MONTOY



FLANVILLE



Saint-Agnan



La Planchette



Puche



OGY



Septembre, Fête du village à Montoy-Flanville



Décembre, Noël des enfants



Octobre, Inauguration de la statue de la Lorraine



Novembre, Marché de Noël



ÉDITO DU MAIRE

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal	4
Travaux	6
Aménagement & Environnement	8
Urbanisme	9
Budget communal 2023	10
Focus Énergie	11

FAMILLE ET SANTÉ

École	12
Périscolaire	14
Maison d'Assistantes Maternelles	15
Centre Communal d'Action Sociale	16

ÉCONOMIE LOCALE

Mets fermiers / La Galerie du chocolat	18
Une petite maison dans la nature	19
Le renouveau du maraîchage communal	20

ASSOCIATIONS

Association Musée Naturel Jean-Marie Pelt	21
Rucher École	22
Foyer Rural	22
Association Sports Loisirs et Culture	23
FC Montoy-Flanville	23
Arvest Production	23
Conseils de Fabrique	24
Souvenir Français de Noisseville et Environs	24
Comité des Fêtes	25
Association des Parents d'Élèves	25

3

4

4

6

8

9

10

11

12

12

14

15

16

18

18

19

20

21

21

22

22

23

23

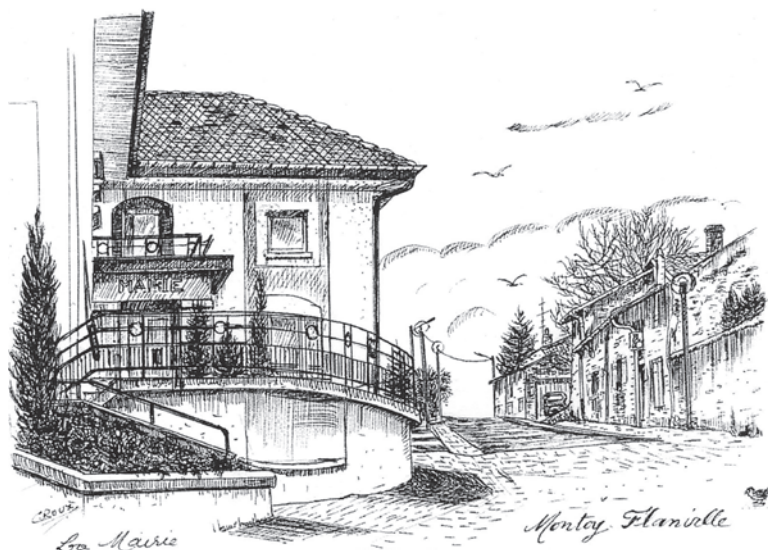
23

24

24

25

25



La Mairie

Montoy-Flanville

VIVRE À OGY-MONTOY-FLANVILLE 26

Réglementation	26
Sécurité - Dispositif de participation citoyenne	26
Sécurité - Opération tranquillité vacances	27
Services municipaux	28
État civil	29

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 30

HISTOIRE ET PATRIMOINE 31

Montoy-Flanville le drame des guerres	31
Le passé du Pâtural	31

PORTRAITS PASSION 32

Courage et dévouement	32
Le son et l'image	33
Un petit paradis vert	34

ÉVÈNEMENTS 2023 35

Une année à Ogy-Montoy-Flanville	35
Agenda 2024	39

NUMÉROS UTILES 40

L'actualité de la commune est à suivre au quotidien grâce au site internet : WWW.OGY-MONTOY-FLANVILLE.FR et aux bulletins municipaux périodiques régulièrement distribués dans les boîtes aux lettres.



Directeur de publication : Eric Gulino
 Équipe de rédaction : François Dietrich, Andrée François, Gilles Voituret
 Conception graphique : Mylène Goeppner-Starck
 Impression : A2DV numérique, Florange
 ISSN (imprimé) 2801-3654
 ISSN (en ligne) 2802-2815
 Dépôt légal : mars 2024

Chers...

Margaux, Angie, Louis, Théa, Apolline, Elia, Romy, Louka, Süleyman, Léonie, Flavie, Nathan, Aleyna, Louis, Léo, Charly, Jordan, Pablo, Laurélyne, Fabio, Mattéo, Yoann, Eva, Diego, Hesna, vous êtes nés en 2023 et vous êtes maintenant des citoyens de notre commune de Ogy-Montoy-Flanville.



Je m'adresse à vous qui commencez à vivre dans ce monde et qui, sûrement, connaîtrez le XXII^e siècle. Dans quelques années vous lirez cet édito et vous pourrez alors estimer si nos réalisations d'aujourd'hui ont été pertinentes.

Dans le monde, l'année 2023 aura été marquée par des guerres et des coups d'État, des séismes, les prémices de l'intelligence artificielle, la planète qui continue de se réchauffer et la nouvelle conquête de l'espace.

En France, à coup de 49-3 les parlementaires votent le départ à la retraite à 64 ans et une loi sur l'immigration, les Restos du Cœur lancent un cri d'alarme, les cités s'embrasent, le pays suffoque sous la chaleur.

À Ogy-Montoy-Flanville on signe une convention avec Metz Pôle Services pour installer un maraîcher, on implante des zones d'accélération des énergies renouvelables, on poursuit l'urbanisation du village, on commence les programmes de rénovation thermique des bâtiments et on aménage des terrains multisports.

Ce que nous vous devons, c'est de construire une ville qui réussisse à la campagne. Une ville durable, solidaire, innovante et sécurisée.

- Une ville qui rassemble ses habitants
- Une ville qui répond à l'urgence climatique
- Une ville qui permet à chacun d'accéder aux services dont il a besoin

Chers enfants, votre avenir s'écrit dès aujourd'hui.

C'est tout le sens de l'action, en 2023, des élus du Conseil municipal de Ogy-Montoy-Flanville.

Bonne lecture.

Eric GULINO

Maire de Ogy-Montoy-Flanville

Vice-président de la CCHCPP

Aménagement et Développement économique

CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉLUS

Pour optimiser l'action municipale, de nouvelles fonctions ont été définies au sein du Conseil.



LUCIEN DIM

a été élu **6^e Adjoint** avec pour mission la gestion des grands travaux et des aménagements.



FRANCIS FRERY

a été nommé **conseiller délégué** avec pour mission la gestion du cadre de vie.

DÉMISSION

Suite à son déménagement, **NATHALIE BADIE** a présenté sa démission du Conseil municipal. Remerciements pour son engagement.

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EN 2023

(24/01, 06/03, 13/04, 30/05, 19/09, 31/10)

ADMINISTRATION

- Création d'un poste d'adjoint supplémentaire. (24/01)
- Élection de Lucien Dim au poste de 6^e adjoint. (24/01)
- Autorisation d'ester en justice au bénéfice de la SCP d'avocats HEMZELLEC et DAVIDSON pour l'affaire du lotissement Clos du Moulin. (30/05)
- Sabrina Hajri désignée membre élu du conseil municipal au CCAS. (30/05)

- Philippe Delcroix désigné référent déontologue de l'élu local. (19/09)
- Renouvellement de la commission de suivi de site de la société LIDL : nomination de Monsieur Irmak (titulaire) et Laurent Erbstosser (suppléant). (19/09)
- Nomination de Damien Levé comme membre du collège des élus au CCAS. (19/09)
- Approbation du transfert de bail professionnel du docteur Erbelding au docteur Zouguar, à compter du 1^{er} juillet 2023, pour un loyer mensuel de 354,08 € HT, plus 101 € de charges mensuelles. (30/05)
- Convention de prestation de services avec la CCHCPP. (31/10)

GESTION DU PERSONNEL

- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet. (24/01)
- Création d'un poste permanent d'un adjoint technique principal 2^e classe, à temps complet. (30/05)

FINANCES

- Révision du montant des indemnités des élus en raison de la nomination d'un conseiller délégué supplémentaire. (06/03)
- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2022 pour la commune et les lotissements communaux. (13/04)
- Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 : 29,47% pour le foncier bâti, 55,47% pour le foncier non bâti et 18,61% pour la taxe d'habitation. Augmentation globale de 3%. (13/04)
- Adoption des budgets primitifs 2023 pour la commune et les lotissements. (13/04)
- Application de la fongibilité des crédits suite au passage à la nomenclature M57. (13/04)
- Attribution à la commune de la compensation CCHCPP 2022 pour un montant de 220 478,92 €. (30/05)
- Décision modificative budgétaire n° 01/2023 du budget principal. (31/10)
- Prêt relais auprès de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, pour un montant de 230 000 € sur 2 ans, au taux fixe de 4,80%. (19/09)

URBANISME

- Convention cadre relative à l'instruction des autorisations, déclarations préalables et demandes en matière d'urbanisme de la commune avec la CCHCPP. (24/01)
- Adressage pour la société DOM'RIB au 4 rue Pawlak. (30/05)

- Acquisition de terrains pour la réalisation du lotissement de la Couronne de Puche (lots 2 à 6), pour un montant de 112 735 €, soit 3 500 € l'are. (30/05)
- Acquisition d'un terrain de 1ha 55a 40ca dans le bois du Cugnot, pour un montant de 15 540 €. (30/05)
- Vente des parcelles 3,4,5 et 6 du lotissement de la Couronne de Puche, à raison de 15 000 HT l'are. (30/05)
- Adoption d'un protocole financier fixant le montant de la participation aux coûts de viabilisation des lots 1 (36 319 € TTC) et 7 (37 710 € TTC) du lotissement de la Couronne de Puche. (30/05)
- Vente d'un appartement situé 7 rue du Château pour un montant de 71 334 €. (19/09)
- Attribution des parcelles 2,3,4,5 et 6 du lotissement de la Couronne de Puche. (19/09)
- Convention avec la CCHCPP pour la numérisation des actes d'urbanisme en vue de l'intégration dans le Géoportail de l'urbanisme, pour un montant de 720 € HT. (19/09)
- Proposition de la commune concernant l'implantation des zones d'accélération des énergies renouvelables.
- Adressages cabinet de kinésithérapie, garage Soleil, SCI TROGLO. (31/10)
- Acquisition terrains Mangin pour un montant total de 112 735 €. (31/10)
- Avis favorable sur la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols. (31/10)

AMÉNAGEMENT

- Attribution des marchés de travaux de rénovation thermique de la maison médicale :
Lot 1 (Étanchéité) à la société TEC-EST pour un montant de 50 678,40 € TTC Lot 2 (Isolation extérieure + vide-sanitaire) à la société DESIGN FAÇADE TEMPO SAS pour un montant de 80 681,59 € TTC (24/01)
- Demande de subvention pour la réalisation d'un terrain multisport. (06/03)
- Contrat de maîtrise d'œuvre pour la création du lotissement communal PERISOLEIL attribué au bureau d'étude LVRD (4 150 € HT pour la partie études et 2 950 € HT pour la partie « travaux concessionnaires ». (13/04)
- Demande de subvention, dans le cadre du dispositif FONDS VERT, pour la rénovation thermique du groupe scolaire. (30/05)
- Aménagement du ruisseau Dame Jeannette : suppression du pont situé au parking de l'église de Saint-Agnan. (30/05)
- Création d'un parcours de santé de plein air en accès libre pour un montant de 21 346 € HT. Demandes de subventions auprès des différents financeurs. (30/05)
- Accord transactionnel avec la société Jean Lefebvre pour un montant de 62 000 € correspondant au solde des travaux d'assainissement sur le lotissement Pâtural 2. (19/09)
- Candidature de la commune au programme « Village d'avenir » pour présenter le projet de rénovation de la ferme rue du Château. (19/09)
- Création du lotissement GRAND PRÉ rue de Pange à Ogy. Attribution du contrat de maîtrise d'œuvre au bureau d'étude LVRD avec un montant de 6 558 € TTC pour les études et 4,6% du montant de l'opération pour le suivi des travaux. (19/09)

- Contrat de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux secs sur Ogy attribué au bureau d'étude LVRD, avec un montant de 3 000 € TTC pour les études et 4,2% du montant de l'opération pour le suivi des travaux. (19/09)

TRAVAUX

- Vente d'un broyeur à végétaux à la société ROYER MOTOCULTURE pour un montant de 3 000 €. (06/03)
- Acquisition d'un broyeur pour un montant de 32 136 € TTC. (30/05)
- Demande de subvention, dans le cadre du dispositif Rivage de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour l'acquisition d'un broyeur. (30/05)
- Acquisition d'une tondeuse autoportée pour un montant de 31 260 € TTC. (30/05)
- Paiement de la quote-part de la commune pour des travaux à l'église de Noisseville soit un tiers du montant global s'élevant à 4 815 € HT. (19/09)

ÉCOLE

- Fixation de la participation aux frais de fonctionnement des écoles de OMF pour les enfants de la maternelle et du primaire ne résidant pas dans la commune. (19/09)
- Attribution d'une subvention de 3 000 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire. (19/09)

ENVIRONNEMENT

- Convention avec Metz Pôle Service pour la création d'un chantier de maraîchage (06/03)
- Renouvellement des baux de chasse communaux : le lot de Ogy est attribué à Monsieur Oury, par convention de gré à gré, pour un montant annuel de 700 €. (19/09)
- Convention avec la CCHCPP pour l'exploitation de la fourrière municipale. (19/09)
- Convention avec Metz Pôle Service pour l'expérimentation d'un vélo-bus. (19/09)
- Convention avec la CCHCPP pour la participation financière de la commune à la réalisation d'un merlon. (19/09)
- Procédure de location de la chasse communale : constitution de 2 lots, l'un sur Ogy et l'autre sur Montoy-Flanville. (31/10)

SERVICES AUX HABITANTS

- Subvention de 80 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de OMF. (24/01)
- Nouvelle tarification des salles communales de OMF à compter du 6 mars 2023. (06/03)
- Subventions aux associations : Souvenir Français (150 €), Une Rose, Un Espoir (150 €), Comité des Fêtes (14 000 €), Mémorial Lorrain (150 €). (30/05)
- Attribution d'une subvention de 500 € au Comité du Souvenir Français de Noisseville et environs, pour la remise en état du Monument. (30/05)
- Attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association « Amicale du Personnel OMF ». (19/09)
- Modification du règlement des contrats de location des salles communales. (19/09)
- Subvention de 600 € au Foyer Rural suite à la cession de mobilier. (31/10)

TRAVAUX EFFECTUÉS



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

En début d'année, le service technique a collecté près de 160 conifères sur la voirie communale.



TAILLE ET ÉLAGAGE

Élagage raisonné et abattage d'arbres morts réalisés par l'entreprise NATURA, pour un montant de 7 860 €.



ÉCOLE LAVERAN

Rénovation d'une salle de classe, du bureau des ATSEM, des toilettes du primaire et du sol de la cantine du périscolaire. Montant de l'opération : 45 000 €.



DÉCORATIONS DE NOËL

Installation de guirlandes électriques et de compositions de Noël dans les différents quartiers de la commune.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE AU FIL DES SAISONS



Rebouchage des nids de poule



Signalisation



Entretien des massifs



Tonte des espaces verts



Entretien des chemins,
des accotements et des ruisseaux



Ramassage des feuilles mortes



Ramassage des dépôts sauvages



Salage et déneigement



Entretien des cimetières



AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT

City Stade à Ogy

ÉTANCHÉITÉ ET ISOLATION THERMIQUE DE LA MAISON MÉDICALE

Travaux d'étanchéité de la toiture, d'isolation extérieure en toiture, murs et sous plancher en vide sanitaire, et rénovation des façades pour un montant de 150 000 €. La dépense sera couverte par la vente de locaux.



Avant



Après

ENLÈVEMENT DU PONT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE À SAINT-AGNAN

Dans le cadre du programme de travaux pour limiter les risques d'inondation sur le bassin de Vallières, la Direction Départementale des Territoires de la Moselle, après examen du dossier de déclaration relatif à la suppression du pont sur le ruisseau de Saint-Agnan, a autorisé cette opération. L'objectif est de permettre un meilleur écoulement du ruisseau. Pour ce faire, 2 buses d'un diamètre 400 mm ont été supprimées et le fossé a été nettoyé. Les maisons environnantes, qui avaient été impactées en 2016 par un débordement du ruisseau, sont aujourd'hui mieux préservées. La pose d'une passerelle est à l'étude.



Avant



Après

CRÉATION D'UN CITY STADE RUE DE LA CHAPPE À MONTROY-FLANVILLE

26 jeunes de la commune s'étaient manifestés en août 2022 pour demander la construction d'un city stade. Ils ont été entendus. Les travaux de mise en place de ce terrain multisports, sur l'aire de jeux existante face à l'école, viennent de se terminer le 19 décembre.

Du plus bel effet, ce city stade a une surface de 348 m² (29 m par 12 m). Il sera géré par le Football Club de Montroy-Flanville, dans le cadre d'une convention d'animation signée le 9 mars 2023.



City stade à Montroy-Flanville

Une convention d'utilisation a également été signée avec l'école primaire et le périscolaire, permettant ainsi une utilisation pédagogique et sportive à tous les élèves. En dehors des horaires scolaires et le week-end, ce nouvel équipement sportif sera à la disposition des habitants de la commune. Un règlement et un planning mensuel d'utilisation seront mis en place.

Le montant total de ce city stade s'est élevé à 61 870 € TTC. L'Agence Nationale du Sport a attribué, dans le cadre du programme « 5 000 terrains de sport », une subvention de 28 000 €.

Un gazon synthétique a également été réalisé pour le terrain multisports situé à Ogy, à proximité de la salle des fêtes, pour un montant de 10 463 € TTC.

URBANISME

LOTISSEMENT PRIVÉ « LE CLOS DU MOULIN »

En 2023, la voirie définitive a été réalisée par le promoteur. La réception définitive de ce lotissement est toujours en attente. Certains travaux doivent encore être réalisés comme le remplacement d'un candélabre et le changement de certaines bordures afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie.



LOTISSEMENT COMMUNAL « LE GRAND PRÉ »

Un nouveau lotissement a été créé au 2, rue de Pange à Ogy, en subdivisant le terrain de 24 ares en 3 parcelles constructibles. Le permis de démolir de la maison existante, qui présente d'importants désordres dus à la sécheresse, a été obtenu ainsi que la Déclaration Préalable à aménager ce lotissement.

LOTISSEMENT COMMUNAL « COURONNE DE PUCHE »

Les travaux de viabilisation (réseaux d'eau, d'électricité, de fibre optique, d'assainissement, eaux de pluie et eaux usées) des 7 parcelles constructibles se sont déroulés de mars à fin juin 2023. Une voirie provisoire a aussi été réalisée. Une première construction a démarré.



"Couronne de Puche"



Première construction,
"Couronne de Puche"

BUDGET COMMUNAL 2023

BUDGET PRINCIPAL 2023

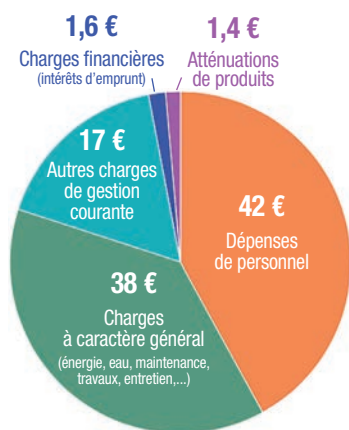
1 604 601,90 €
Fonctionnement

2 230 267,51 €
Investissement

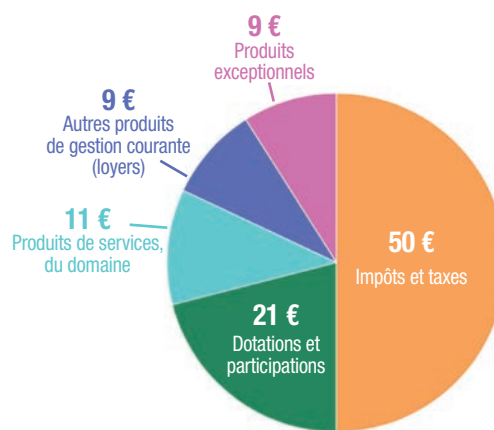
Comme chaque année, la commune a voté le budget annuel. Le budget prévoit l'ensemble des ressources et des dépenses de l'année afin de mener à bien les projets de la municipalité. Le budget a été suivi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2023
Pour 100 € de dépenses de la Commune



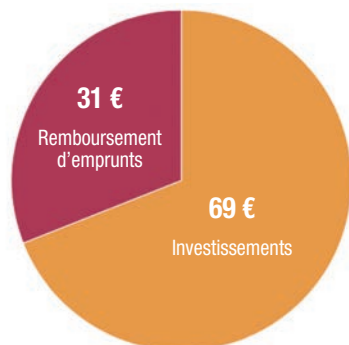
PRINCIPALES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2023
Pour 100 € de recettes de la Commune



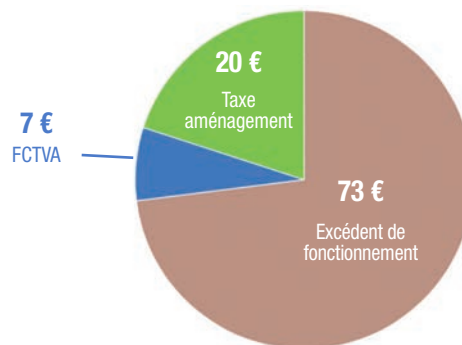
SECTION D'INVESTISSEMENT

La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager l'épargne nécessaire au financement des investissements à réaliser. En 2023, la commune s'est concentrée sur la rénovation des bâtiments communaux avec notamment la rénovation énergétique de la maison médicale, l'équipement et les travaux aux écoles.

PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2023
Pour 100 € de dépenses de la Commune



PRINCIPALES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2023
Pour 100 € de recettes de la Commune



FOCUS

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Conformément au plan de sobriété énergétique annoncé au niveau national et repris dans le bulletin municipal de septembre 2022 (baisse des températures d'ambiance et écogestes), des actions ont été menées sur les bâtiments communaux de Ogy-Montoy-Flanville.

Elles ont pour finalité de limiter la facture énergétique, mais également l'empreinte carbone, bénéficiant de l'adhésion de l'ensemble des occupants (utilisateurs de l'école, de la mairie, des salles communales).

Le chauffage a même été totalement supprimé dans les ateliers municipaux où 3 convecteurs électriques, utilisés uniquement en période de grand froid, remplacent une chaufferie complète !

L'heure est au bilan avec quelques exemples significatifs



La baisse de 2°C d'ambiance, le mode hors gel pendant les congés scolaires, l'optimisation des périodes d'inoccupation de l'école et les écogestes des utilisateurs ont permis l'économie de 32 % d'énergie gaz et 4 000 € d'économie financière sur le dernier hiver 2022-2023 en comparaison avec l'hiver 2021-2022 !



Pour la mairie et la salle communale à Montoy-Flanville, une économie de 16% d'énergie gaz sur les mêmes périodes a été obtenue.

De ce fait, il n'y a pas eu d'augmentation de budget énergie pour ce bâtiment !

Tous ces résultats sont bien sûr corrigés pour tenir compte d'une rigueur climatique équivalente à celle de l'année 2021/2022. Malgré l'inflation des coûts de l'énergie, pondérée par l'adhésion au groupement MATEC (Moselle Agence TEChnique) permettant la négociation des meilleurs prix du marché, la Commune a réussi, avec de multiples actions, contrôles et la collaboration des occupants, à limiter l'impact énergétique, écologique et financier !

ZONES D'ACCÉLÉRATION
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération du développement des énergies renouvelables (ENR) demande aux communes de définir des zones privilégiées pour les différents types d'installations (solaire électrique et thermique, au sol, en toiture ou en ombrières, projets compatibles avec des parcelles agricoles, géothermie, éolien terrestre...). Il s'agit donc d'une cartographie communale qui explique les potentiels des parcelles ciblées. Elle n'est pas exhaustive, mais vient mettre en lumière certaines capacités pour susciter la construction de projets cohérents. Une première proposition de délimitation des zones a été présentée au Conseil municipal. Cette démarche est accompagnée d'une concertation locale avec les habitants, qui ont la possibilité de consulter le dossier en mairie.



ÉCOLE

Rentrée 2023
9 classes
pour 226 enfants.

UN PROJET QUI A DU PEPS !

Les CM2 se sont lancés dans un défi : cartographier le ban communal de Ogy-Montoy-Flanville. Initié par l'Office Central de Coopération à l'École (OCCE) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), des intervenantes sont venues à de multiples reprises pour travailler sur l'environnement qui entoure l'école jusqu'aux limites du ban. L'idée était de créer une carte sensorielle composée de multiples matériaux (aluminium, bois...) afin de sentir les différents éléments d'un territoire : les ruisseaux, les villages, les prés et les bois, sans oublier les activités humaines, et de voir les aspects positifs et négatifs vus avec des yeux d'enfants. Les premiers ont été plus nombreux avec la mise en valeur du magnifique écrin de verdure et la richesse des sentiers, dont le très connu sentier de Jean-Marie Pelt.

Le challenge fut tenu et une restitution a eu lieu au mois de juillet à Chesny en présence des élus. Lucien Dim, Adjoint au Maire, a tenu à venir voir le travail des élèves et les a félicités pour l'occasion.



UNE DÉPUTÉE À L'ÉCOLE

La classe de CM2 a eu l'honneur d'accueillir Madame la Députée Charlotte Leduc et de vivre un moment civique très fort. Dans le cadre du 26^e Parlement des enfants, il s'agissait tout d'abord de mettre en place une campagne électorale pour élire un ou une député(e) junior. Pour la première fois, toute l'école élémentaire a voté (132 élèves) et les urnes ont parlé. Ce fut Romane Wlzlak qui fut élue, suivie par Lilou Régent, suppléante. La classe s'est ensuite mise au travail pour établir une proposition de loi qui fut présentée lors de la visite de la députée. Un moment de méthode active, intéressant pour les élèves qui ont pu évoquer le système parlementaire et comprendre un peu mieux les rouages de notre démocratie.



NOUVELLES ENSEIGNANTES

L'équipe pédagogique de l'école a accueilli 3 nouvelles enseignantes lors de la dernière rentrée scolaire. Paméla Bialek vient de l'école de Varize et a pris en charge la classe mixte composée d'enfants de la grande section de la maternelle et du cours préparatoire. Carole Pins, précédemment à la Grange-aux-Bois, gère la grande section de la maternelle et Marie Hochard (absente sur la photo), venant de Maizières-les-Metz, s'occupe des petite et moyenne sections.

QUEL CIRQUE !

Eh oui, cela peut paraître paradoxal mais les enseignants de l'école ont accepté pour une fois que les élèves fassent le cirque à l'école ! Ils ont donc pris attache auprès de la compagnie Cirk'éole de Montigny et des animateurs sont venus dispenser des cours de jonglage, d'équilibre, d'assiettes chinoises et autres disciplines en lien avec le monde du cirque. Autant dire que les élèves ont adoré ces moments de découverte et de partage. Cet apprentissage a été mis en valeur à la fête d'école de la maternelle qui fut un moment très festif et coloré.



JEANNE ET TITOUAN, PREMIERS PORTE-DRAPEAUX DE L'ÉCOLE

C'est au cours d'une cérémonie émouvante au château de Pange, le mercredi 27 septembre, que Titouan Nuel a reçu le drapeau de la commune de Ogy-Montoy-Flanville et que Jeanne Nicloux a reçu celui de Coincy. Par 3 fois, Titouan a porté avec fierté les couleurs communales à l'inauguration de la statue de la Lorraine, à la cérémonie du 11 novembre et à l'hommage rendu au professeur Dominique Bernard. C'est toujours émouvant de voir que de jeunes élèves s'impliquent en portant les couleurs nationales. Ces drapeaux seront transmis à la fin de l'année scolaire à 2 autres élèves entrant en CM2.



CONFÉRENCE HISTORIQUE

C'est toujours un réel plaisir d'accueillir Jean-Jacques Marion, conférencier du Souvenir Français, à l'école à Montoy-Flanville. Le mardi 21 novembre au matin, ce passionné d'Histoire est venu évoquer avec les CM2 le rôle primordial des femmes durant la Première Guerre mondiale. Les élèves ont été captivés par les propos tenus et ils garderont sans nul doute tout cela en mémoire. L'Histoire restera toujours le meilleur vecteur pour comprendre le monde actuel.



SAINT NICOLAS FIDÈLE AU RENDEZ-VOUS

Le Saint Patron de la Lorraine a fait étape à l'école, pour la plus grande joie des enfants de la maternelle et de l'élémentaire. Les enfants ont honoré le visiteur avec des dessins, des poèmes et des chants longuement préparés. En retour, ils ont reçu du grand Saint des sachets de fruits et de friandises, grâce à la complicité de l'Association des Parents d'Élèves.

BILAN PROFS EXPRESS



L'égalité des chances de réussite scolaire est toujours une priorité du Conseil municipal. Depuis septembre 2022, la Commune propose et offre aux familles un service de soutien scolaire en ligne pour les élèves scolarisés via la plateforme PROF EXPRESS. Cette année ce sont 84 enfants de la commune inscrits. Ils bénéficient ainsi d'un accès gratuit et illimité à une plateforme performante d'accompagnement scolaire, de la maternelle à la terminale.

Ce dispositif est reconduit pour 2024. Il est toujours possible de s'inscrire via l'adresse ci-dessous. Le lien est également disponible sur le site internet de la commune. <http://www.soutienscolaire-villedogymontoyflanville.com/>

Flasher le QR-code ci-contre à l'aide de l'appareil photo de son smartphone ou de sa tablette



PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire de la commune est géré par le Centre Communal d'Action Sociale.

L'accueil fonctionne pratiquement toute l'année. Il couvre la période scolaire et assure également une partie des petites vacances et de la période estivale.

Audrey Maguin et son équipe accueillent les enfants :

• **lundi, mardi, jeudi, vendredi sur 3 temps d'accueil**

- le matin de 7 h 20 à 8 h 30
- à la pause méridienne de 12 h à 14 h
- le soir de 16 h 30 à 18 h 30

• **les mercredis de 7 h 30 à 12 h 30**

L'ouverture du périscolaire le mercredi matin a été décidée en 2017 suite au passage de la semaine d'école de 5 jours (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi) à la semaine de 4 jours, et ce dans le but de soutenir les parents qui n'avaient pas de solution de garde le mercredi matin. Ce dispositif a été décidé après une consultation menée auprès des parents.

Ce dispositif perdure sous deux conditions :

- ✓ avoir un nombre minimum de 10 inscriptions chaque mercredi
- ✓ un engagement des parents pour une inscription à l'année

Ces consignes sont liées au fait que 2 animateurs doivent être obligatoirement affectés à cette prestation.

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023 EN CHIFFRES

Les temps forts sont la pause méridienne et l'accueil du soir après la classe

	2022-2023	2023-2024
Enfants scolarisés	221	226 (9 classes)
Enfants inscrits à l'accueil périscolaire	186	194
Moyenne matin	8	9
Moyenne 12h	108	120
Moyenne soir	56	65

LES ACTIVITÉS

En plus d'offrir un espace d'accueil pour les enfants en périphérie des heures de classe, le périscolaire propose chaque trimestre de nombreux ateliers leur permettant de pratiquer des activités sportives, manuelles, culturelles... Faire découvrir, initier, donner le goût d'agir, d'essayer,

L'ÉQUIPE

Directrice : Audrey Maguin

Équipe éducative : Sonia Kochanski, Nathalie Varenne, Michèle Manceau, Adrien Meni, Meral Carpino, Elif Atakaya, Micheline Schutze, Clémentine Lippus, Florence Grosjean (ATSEM venant en renfort pour la pause méridienne), Melissa Helvic

Responsable technique : Emmanuelle Jacquinot



de créer, constitue l'exigence des animateurs durant la pratique des activités.

Les ateliers sont animés par du personnel interne au Périsoleil.

Dans l'année, 3 programmes d'activités sont élaborés pour le plus grand plaisir des enfants.

6 thématiques sont proposées, déclinées en une, voire 5 activités qui sont organisées en moyenne sur 8 séances par cycle.

Sur l'année 2023, plus d'une soixantaine d'activités ont été proposées et réalisées avec les enfants.

ÉLÉMENTAIRE	THÉMATIQUE	MATERNELLE
Créativité : modelage et moulage / Apprends-moi à dessiner	Loisirs créatifs	Créa bout'chou
Voyage en terre Maori	Autour du monde	
La cuisine de Nath La cuisine de Clem	Atelier cuisine	
Impro kids Comédies musicales	Art d'expression	Atelier chants - contes
Malle aux jeux de société Puzzles / Jeux de dés Grands jeux	Au cœur du jeu	
Juste dance	Bouge ton corps	Jeux d'ambiance Jeux dansés

NOUVEAUTÉS DE SEPTEMBRE 2023

Pour les élémentaires :

post'it art avec pixel art & comédie musicale (*La Belle et la Bête*)

Pour les maternelles :

art manuel avec la fresque évolutive des 4 saisons

LES CENTRES AÉRÉS

3 sessions sont organisées, soit 5 semaines, avec un thème par semaine, développé par l'équipe éducative et les enfants.

- **Hiver 2023** (du 13/02 au 17/02) : la Préhistoire
- **Printemps 2023** (du 17/04 au 21/04) :
pour les grands, les 12 épreuves des Gaulois (Astérix)
pour les petits, les bout'chou font leur show
- **Été** (du 07/07 au 25/07) :

	1 ^{RE} SEMAINE DU 10/07/23 AU 13/07/23	2 ^E SEMAINE DU 17/07/23 AU 21/07/23	3 ^E SEMAINE 24/07/23 AU 28/07/23
LES GRANDS	MONTOY EXPRESS	LES SCHTROUMPFS	INDIANA JONES
LES PETITS	BAL ET BALLES	CHERCHE ET TROUVE	PERITOSAURE
SORTIES	/	CHÂTEAU SAINT-SIXTE	WALYGATORE



Les petits hommes de Cro-Magnon réalisent une fresque rupestre



L'entrée du royaume des dinosaures



Décoration « maison » de la salle de repos



Les animaux sauvages et leur dompteur



Une scène de la comédie musicale du Roi Lion

CENTRES AÉRÉS 2024

- **Vacances d'hiver** : du 26 février au 1^{er} mars 2024, soit 5 jours
 - **Vacances de printemps** : du 22 avril au 26 avril 2024, soit 5 jours
 - **Vacances d'été** : du 8 juillet au 26 juillet 2024, soit 14 jours
- Adrien Meni, en formation BAFD, prendra la direction des ALSH d'hiver et de printemps.

Association MAM les P'tits Loups

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES



L'association « MAM les P'tits Loups » regroupe quatre professionnelles de la petite enfance travaillant collectivement et accueillant les P'tits Loups de 10 semaines à 4 ans. Ces professionnelles forment une association avec l'adhésion des parents.

Fin juillet, 9 enfants ont quitté la MAM et rejoint la maternelle à la rentrée en septembre. Depuis la rentrée, 21 enfants sont accueillis, dont 10 issus de familles du village.

Cette année passée a vu de nombreuses activités comme la ferme à la MAM, la fête de Pâques, la venue d'un intervenant musical, une sortie à la ferme, diverses fêtes ponctuelles. Ces activités sont reconduites en privilégiant celles se déroulant à la MAM, ce qui reste plus facile à organiser et limite les déplacements des enfants. Les ASSMAT ont également participé aux festivités du village, comme la fête à Ogy en juin et à Montoy en septembre.

La MAM reste un lieu de bien-être, d'éveil, d'éducation, de sociabilisation et de prévention. L'objectif prioritaire est d'accompagner, de guider chaque enfant vers l'acquisition progressive de son autonomie. Les disciplines d'éveil regroupent les activités manuelles, la lecture, la cuisine, la musique, les sorties... L'implantation de la structure au sein du milieu rural permet d'exploiter régulièrement les espaces extérieurs (préau, cours, jardin, potager...). Les plus grands participent aux activités des RPE* environnants et participent également à des « sorties poney » avec une écurie voisine.

*Relais Petite Enfance de la CCHCPP

CONTACT

Méjissa MARX
Présidente
09 51 29 19 65
mamlesptitsloups@outlook.fr



La MAM organise tout au long de l'année des petites fêtes

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2023

POLITIQUE FAMILLE : RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

0 À 3 ANS

La capacité d'accueil des enfants de 0 à 3 ans reste stable sur notre secteur géographique et le CCAS reste vigilant par rapport aux besoins.

Le CCAS participe à la commission famille de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange afin d'évoquer l'urgence de renforcer les différents dispositifs de mode de garde des enfants de 0 à 3 ans sur le territoire.

Les modes de garde du village ainsi que la liste des assistantes maternelles agréées mise à jour à partir des données fournies par le Département de la Moselle sont disponibles sur le site internet de la mairie : « Vivre ici/Petite enfance ».

6 À 11 ANS

La mission : « donner les ressources et moyens » avec pour objectif un périscolaire attractif animé par une équipe de professionnels dynamiques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS est géré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune, Eric Gulino, et animé par sa vice-présidente, Marina Gautier.

Ses membres sont : Gilles Adam, Sandra Barreca, Antoinette Bastien, Laurence Bayeur, Aline Gulino, Marylène Bourguignon, Mélanie Carniel, Annick Charron, Déborah Diaz, Elyane Dietrich, Lucien Dim, Laurent Erbstosser, Francis Frery, Monique Guillaume, Annette Guir, Sabrina Hajri, Benjamin Hertienne, Evelyne Kochanski, Damien Levé, Jean Maurice, Sarah Ragainne, Valérie Simonin.

Le CCAS se compose de 4 commissions : Commission Jeunesse, Commission Seniors, Commission Attractivité et Emploi, Commission Santé, Solidarité, Prévention et Handicap.



En septembre 2023, c'est 194 familles inscrites pour 226 élèves scolarisés :

- avec 10 à 18 enfants le matin
- une moyenne de 120 enfants à la cantine (108 en 2022)
- une moyenne de 71 enfants la première heure du soir (16h30 - 17h30) et 41 enfants la seconde heure (17h30 - 18h30)
- 13 enfants inscrits le mercredi matin

En corrélation avec l'importance des effectifs, Melissa Helvic, Micheline Schutze et Elif Atakaya ont été recrutées depuis la dernière rentrée scolaire.

Les 5 semaines de centre aéré (ALSH) ont rencontré un réel succès avec des effectifs atteignant le taux maximum d'inscription. Pour répondre à la demande, 3 animateurs BAFA ont été recrutés en juillet afin de renforcer l'équipe. (Voir page 15)

COLLÉGIENS, LYCÉENS

Parallèlement à la politique famille, une politique jeunesse s'est développée, axée sur les loisirs et sur l'implication des jeunes à la vie du village.

En début d'année a eu lieu une rencontre avec les ados, pour construire ensemble un programme

d'animations, matérialisé par plusieurs temps forts :

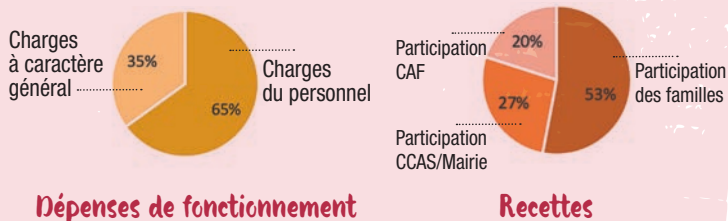
- début juillet, un tournoi de foot avec plus de 70 participants
- fin août, une sortie Pockeyland avec un groupe de 29 jeunes
- la fête du village en

septembre, avec l'animation d'un stand cocktails sans alcool par une équipe de 10 jeunes en collaboration avec le Comité des Fêtes.



LE PÉRISCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES...

Le budget prévisionnel 2023 était de 325 000 €.



LA CHARTE DU CCAS, SES VALEURS

Pour mener à bien leur mission, les membres du CCAS s'appuient sur des valeurs communes : « Écoute, Solidarité, Bienveillance, Respect » sont au cœur de son fonctionnement.

Concrètement, les membres du CCAS s'engagent à :

- ✓ respecter les règles de confidentialité (discrétion totale sur les dossiers traités)
- ✓ étudier toute demande avec équité, sans jugement et sans discrimination
- ✓ accueillir, écouter toute personne qui s'adresse à ses services
- ✓ accompagner, apporter des solutions adaptées et soutenir les habitants en collaboration avec l'assistante sociale
- ✓ être proche des habitants et créer du lien social

Le CCAS a également la volonté de créer du lien entre les générations.

À cet effet, 2 rencontres intergénérationnelles ont été organisées :

- des ateliers créatifs sur le thème de Pâques, en mars, pour participer à l'exposition vente d'artisanat organisée par l'ASLC
- un atelier pâtisserie en novembre, avec confection de gâteaux qui ont été vendus lors du marché de Noël, avec le soutien du Comité des Fêtes. Les bénéfices réalisés ont permis de financer en partie la sortie Pokeyland.



L'ASLC a fait profiter les jeunes qui ont participé à la vie du village de 15 places offertes par le Département pour assister à un match du FC METZ à Saint Symphorien.

ACTION SOCIALE

PLAN CANICULE

En 2023, Sarah Ragainne, membre de la commission Santé, Solidarité, Prévention et Handicap a coordonné le plan canicule.

Une équipe de 7 membres du CCAS (toutes commissions confondues) a été constituée avec pour mission d'appeler périodiquement et/ou de rendre visite aux personnes les plus vulnérables durant une période de canicule.

30 habitants se sont inscrits sur le registre dédié.

La météo a été clémente cet été, il n'a pas été nécessaire de déclencher le plan canicule.

MISE EN PLACE D'UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ avec la commission seniors pour soulager le quotidien d'une personne vulnérable.

LE POINT CONSEIL BUDGET en lien avec l'Union Départementale des Associations Familiales de la Moselle.

Pour les personnes confrontées à des difficultés financières (perte d'emploi, maladie, séparation, baisse de ressources liée à un passage en retraite, ou tout simplement une accumulation de crédits), la Commune propose des permanences réalisées par le Point Conseil Budget, animé par une conseillère budgétaire de l'UDAF de la Moselle. La conseillère propose des informations et un soutien à toute personne, quels que

soient sa situation professionnelle, sa situation patrimoniale ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficultés financières apparaissent.

Les conseils sont personnalisés, le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées.

Pour prendre rendez-vous :

Ligne directe 03 87 52 30 67 ou Portable 07 62 68 47 84

LES PROJETS

2023, c'est aussi la concrétisation de 2 projets :

- **LA SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC METZ PÔLE SERVICES** pour le chantier d'insertion en maraîchage (voir page 20)

- L'EXPÉRIMENTATION DU VÉLOBUS

La Commune et l'association Metz Pôle Services expérimentent l'utilisation d'un vélobus. Il s'agit d'un minibus de 9 places (8 passagers et 1 chauffeur qualifié). Ce mode de déplacement doux et actif est dédié aux élèves scolarisés en élémentaire. Outil pédagogique et moyen de transport écologique et gratuit en 2023, le vélobus permet de répondre en partie aux problèmes de circulation devant l'école.

2 secteurs sont ciblés à environ 2 km de l'école et répartis dans la semaine :

- Le Cugnot (lundi et jeudi)
- Flanville (mardi et vendredi)

LES SENIORS

Deux thés dansants ont été organisés pour les aînés de la commune. Le premier s'est déroulé en avril dans la salle communale à Montoy, le second en octobre dans la salle des fêtes à Ogy, avec Bruno Gilson à l'animation musicale.

À la veille des fêtes de fin d'année, les élus, le CCAS et la commission seniors ont procédé à la distribution des colis de Noël aux plus anciens du village.

Une délégation du Conseil municipal a honoré Jeannine Meyer, doyenne de la commune.





Mets fermiers

METS FERMISERS

Le magasin « Mets fermiers » est ouvert depuis maintenant 4 ans. Il a

succédé à une petite épicerie qui proposait à la vente les récoltes des jardins partagés et déjà des produits d'apporteurs locaux, comme yaourts, fromages, œufs...

Une clientèle fidèle, toujours plus nombreuse et venant parfois de loin, trouve sur place viande, charcuterie, fromage, produits frais, légumes, pain et toute une gamme de produits divers fournis par 73 apporteurs de la région. Tous les producteurs sont respectueux de l'environnement dans une agriculture naturelle et bio pour beaucoup d'entre eux. Cette année, l'offre s'est enrichie de bouteilles de différents vins de la région.

Le chiffre d'affaires, constaté en baisse en 2022, a repris une courbe croissante en 2023. Le consommateur recherche une alimentation de qualité qui n'est pas forcément plus chère si l'on achète des produits de saison.

L'association qui gère ce magasin a mis l'accent sur la communication en 2023 avec notamment une demi-page dans le journal « le Républicain lorrain » du 9 décembre et des publicités pendant les fêtes de fin d'année.

Pour 2024, un projet de casiers réfrigérés est à l'étude. Il permettra de s'approvisionner en viande, charcuterie, fromage, légumes et plats cuisinés 24h/24.



Une équipe dynamique
à votre service

HORAIRES

Le magasin est ouvert du
mercredi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 18 h 30
ainsi que le **samedi matin**
de 9 h 30 à 13 h

ADRESSE ET CONTACT

1 chemin des Huguenots
57645 Ogy-Montoy-Flanville
03 87 21 07 62
07 67 25 65 99

LA GALERIE DU CHOCOLAT

Le tissu entrepreneurial communal s'est dernièrement enrichi d'une nouvelle société dont l'activité est vouée au chocolat.

Après une carrière d'un quart de siècle dans la communication immobilière, Christophe Rogée, résidant au lotissement du Cugnot, a cédé au chant incertain des sirènes de la reconversion. En prospection au salon de la franchise à Paris, c'est au stand de « l'Atelier du chocolat » que son orientation professionnelle va prendre forme en 2019. Dans l'objectif de signer un contrat de franchise avec cette entreprise bayonnaise, il se forme au métier de

chocolatier. Le projet ne sera finalement pas mené à son terme et Christophe Rogée comprend alors que sa vocation touche plus au domaine commercial qu'à celui de l'artisanat.

Avec l'aide d'une agence de publicité, il décide de créer seul sa propre société, avec comme grands axes une



UNE PETITE MAISON DANS LA NATURE

Nichée au cœur d'un bosquet d'arbres traversé par un charmant ruisseau, la tiny house « La Quiétude » a connu sa première saison touristique. Christophe Pins, qui en assure la gestion et la maintenance avec son épouse Carole, dresse le bilan de l'exploitation de cette structure d'hébergement au concept original, unique à ce jour en Moselle.

Quel a été le taux d'occupation au cours de la saison estivale ?

Les résultats se sont situés au-delà de nos espérances avec un taux de location proche des 100% pendant les 3 mois d'été. Depuis octobre, les locations se poursuivent sur les week-ends. La fermeture annuelle est programmée en janvier et février.

Quel est le profil de vos clients ?

On peut distinguer 3 catégories : les couples qui viennent profiter d'un week-end en amoureux, ceux qui font une étape sur la route des vacances et des personnes des environs qui viennent faire une pause pour se ressourcer. La durée des séjours varie de une à 4 nuits. L'âge moyen de nos clients se situe entre 30 et 40 ans.

Quels sont leurs centres d'intérêt ?

Beaucoup viennent pour découvrir les richesses patrimoniales de la cité messine, le parc animalier de Sainte-Croix, dans le Sud mosellan, est également très prisé. Sur le plan local, les jardins de Jean-Marie Pelt sont régulièrement visités par nos hôtes.

Attirés par ce concept d'un hébergement sans pollution et sans déchets, nous accueillons bon nombre d'adeptes de l'écologie avec qui nous échangeons avec plaisir sur le thème de la protection de la nature, dans ce lieu approprié.



marque déposée, un démarchage d'entreprises et une force de vendeurs à domicile pour toucher les particuliers.

La Galerie du chocolat est née !

Dans le sous-sol de sa maison, Christophe Rogée a orienté sa fabrication sur le tablage (étalage du chocolat en bandes sur du marbre, découpées ensuite sous forme de bâtonnets) et sur les chatines vernies aux parfums de violette et de mirabelle. Ses produits affichent 70% de cacao et sont sans sucre ajouté. Dans un boîtage haut de gamme, personnalisable pour ses clients, il associe à sa production des produits chocolatés originaux venus d'autres horizons français.

Après des débuts difficiles liés à la conjoncture économique post COVID, l'entreprise a trouvé aujourd'hui son rythme de croisière avec une présence constante sur les salons de l'Hexagone où il rencontre régulièrement le monde de l'entreprise qui représente 90% de sa clientèle.

CHARDONNAY AU CACAO ET AUX NOISETTES

Fleur de ses ventes, le Chardonnay au cacao et aux noisettes est un vin pétillant et gourmand découvert par Christophe Rogée au salon du chocolat de Bruxelles et récompensé à deux reprises par le 1^{er} prix de l'innovation et de la création. Il en a obtenu l'exclusivité de la vente sur le marché français.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

LE RENOUVEAU DU MARAÎCHAGE COMMUNAL

Après une parenthèse de sommeil, l'activité maraîchère a repris ses droits du côté de la serre des Jardins de Jean-Marie Pelt. L'artisan de ce renouveau est Quentin Simon, un passionné d'agriculture biologique, qui a concrétisé cette année la première étape de son ambitieuse expérience. Il a bien voulu nous en dire plus.

Quelle a été la genèse de votre projet ?

Champenois d'origine, je réside à Metz depuis 10 ans. Ma formation professionnelle dans le domaine de la finance m'a permis de franchir toutes les étapes, d'assistant comptable à directeur financier au Luxembourg. Malgré une situation confortable, j'ai souhaité combiner mon expérience du secteur privé avec mes convictions sociales et écologiques au profit d'une cause collective. C'est ainsi qu'est venue l'idée de développer une activité maraîchage biologique au sein d'un chantier d'insertion. Mon objectif principal est la résilience de notre territoire.

En quoi a consisté l'itinéraire de votre reconversion ?

On ne se lance pas dans une reconversion sans un chemin précis. J'ai commencé par suivre une formation de qualité Brevet

Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) maraîchage bio au lycée agricole de Courcelles-Chaussy pendant un an. J'ai ensuite pu expérimenter mes connaissances et mes compétences chez un excellent maître de stage puis sur les parcelles de l'Espace-test agricole, mises à disposition par l'Eurométropole de Metz et

Cap Entreprendre (coopérative d'activités rassemblant porteurs de projets et entrepreneurs). En parallèle, l'association mosellane LE FILON, « incubateur à projets », m'a aidé à définir mon dessein entrepreneurial. Le dernier obstacle à franchir, la recherche d'un terrain, a trouvé sa solution grâce à une proposition d'Eric Gulino, maire de Ogy-Montoy-Flanville, suite à un article paru dans le Républicain Lorrain. La commune avait le potentiel pour offrir des terrains disponibles avec la perspective d'une collaboration avec l'association du Musée Naturel Jean-Marie Pelt et le rucher école. C'est avec envie que l'association chantier d'insertion Metz Pôle Services (MPS) a porté ce nouveau projet. Enfin une convention a été signée au début de cette année et les travaux de mise en culture ont démarré dans la foulée.

Pouvez-vous nous préciser les étapes de la conversion bio ?

En 2023, les travaux initiaux ont consisté à transformer la prairie existante en terre cultivable, à l'aide du motoculteur et grâce à l'apport de quelques tonnes de compost. Il a fallu enlever puis installer une nouvelle serre avant d'effectuer les premières plantations sur une surface de 200 m² et sur le terrain. Après cette année de culture sans traitement, 2024 sera celle de la « conversion vers l'agriculture biologique » avant de passer à l'agriculture biologique proprement dite en 2025.

Quelles sont vos conditions de travail ?

Je travaille actuellement avec une petite équipe sympathique de 3 hommes, sous contrat avec MPS, à raison de 26 heures par semaine. Ils sont arrivés avec des freins qu'on s'efforce de lever pour revenir vers l'emploi avec un objectif de remise à niveau allant jusqu'à 2 ans. Après un temps d'adaptation, le groupe s'est soudé et a gagné en efficacité. Il devrait plus que doubler en effectif en 2024, afin d'atteindre



Quentin Simon



ASSOCIATION DU MUSÉE NATUREL JEAN-MARIE PELT

des objectifs plus « professionnels ». La difficulté majeure de l'exploitation tient à la nature de la terre, très argileuse, qu'il a fallu durement travailler et qui favorise la prolifération des limaces, l'ennemi public des cultures maraîchères. Pour lutter contre ce fléau tout en respectant la réglementation bio, on envisage même de se doter d'une armée de canards « coureurs indiens », particulièrement friands de ce type de gastéropodes.

Quels sont vos objectifs à moyen et long terme ?

Début 2024 seront installées 2 serres chapelles, plus grandes que l'actuelle, qui permettront de mettre en culture 1 800 m² supplémentaires. Un système de ventilation automatisé réglera la température tout au long de l'année (sans chauffage), autorisant les cultures 12 mois sur 12.

Comme je le disais ce projet cherche la résilience. Mon but principal est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de pouvoir reprendre pied tout en consommant des aliments de qualité à un prix « digne », ce qui améliorera par extension leur santé. Notre vision est de ne pas rentrer en concurrence frontale avec les producteurs existants mais de développer divers canaux alternatifs de distribution à petite échelle. Paniers solidaires, paniers locaux, restauration tels que restaurants, petites coopératives, voire restauration collective en fonction de nos volumes.

Dans cette optique environnementale, nous souhaitons installer une récupération d'eau sur nos serres afin de soulager le réseau lors des tensions hydriques. Nous installerons prochainement de nouveaux petits arbres fruitiers afin de diversifier notre production mais également des cultures fleuries et des haies pour encourager la biodiversité.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de vos balades, nous serons ravis d'échanger avec vous.

La commune de Ogy-Montoy-Flanville possède à Montoy-Flanville 70 hectares de zones naturelles, bois et ruisseaux. Un projet envisagé en 2012 suite à une rencontre entre Jean-Marie Pelt et le maire Eric Gulino, est devenu réalité en mai 2018 au milieu de ces espaces. C'est ainsi qu'un sentier de promenade et de détente a été aménagé sur plus de 2 km, parsemé de 8 jardins à thèmes : ce sont les Jardins Secrets de Jean-Marie Pelt. Après 2 ans d'une météo peu clémente qui n'a pas favorisé l'entretien de ces jardins, l'association Metz Pôle Services (MPS), qui a repris l'activité maraîchère, va assurer le nettoyage et les plantations au printemps prochain. Un état des lieux a été réalisé début décembre entre MPS et l'association du Musée naturel afin de planifier dans le temps les différentes tâches à accomplir. Les promeneurs, toujours nombreux sur le parcours, pourront de nouveau découvrir des plantes médicinales et leur usage, ainsi que des plantes comestibles souvent insoupçonnées.

Des tables de lecture complètent les explications et reprennent des textes de Jean-Marie Pelt qui font prendre conscience à chacun de la nécessité de la préservation de l'environnement, de la biodiversité, afin de renforcer les liens entre l'homme et la nature.

Cette année encore, au cours des mois de mai et juin, des visites organisées pour des sorties scolaires ont permis à de nombreux enfants de découvrir le sentier et ses jardins avec des pique-niques au cœur de la nature, pour leur plus grand plaisir.

L'association du Musée naturel continue son activité au pressoir à jus. Cette année ce sont 1800 kg de pommes provenant de producteurs locaux qui ont permis la confection de 800 litres de jus de pomme en vente au magasin des Mets fermiers. Les fruits du verger se retrouvent aussi à l'étalage du magasin. Une partie des légumes produits par MPS et transformés à la conserverie locale en différentes tartinades et soupes sont aussi en vente aux Mets fermiers via l'association.

Une dégustation de ces tartinades a été proposée aux clients des Mets fermiers qui sont repartis avec de nombreuses verrines.

L'association accepte toutes les bonnes volontés pour agrandir l'équipe.

Toutes les informations sur le Musée naturel Jean-Marie Pelt sont sur le site www.musee-naturel-pelt.fr

CONTACT

Jean-François SALGADO
Président
06 74 99 38 25



RUCHER ÉCOLE

Pour nos abeilles, la sortie de l'hiver s'est relativement bien passée. Les conditions météorologiques du printemps ont été très favorables et nos avettes se sont montrées généreuses en nous comblant de miels de printemps et d'été.

Comme nous, elles ont dû supporter la sécheresse et la canicule de cet été mais elles ont su profiter d'une très belle arrière-saison pour constituer de belles réserves en perspective de l'arrivée de l'hiver.

Cette fin d'année 2023 est marquée par la recrudescence des attaques de nos colonies par les frelons asiatiques qui aujourd'hui menacent

l'équilibre de notre

biodiversité :

soyons tous vigilants !!

Cette année 2023 a été l'occasion pour notre vieux

syndicat d'évoluer vers une structure d'association, plus à même à répondre aux contraintes actuelles.

Bienvenue à la nouvelle Association Apicole du Pays Messin !

Cette évolution s'est accompagnée d'un renouvellement d'une partie des membres du comité d'administration et par l'arrivée de nouveaux membres actifs et de nouveaux bénévoles.

Le rucher école a, pour sa part, reçu près de 1000 élèves dans le cadre des visites des écoles. Tous ces enfants sont repartis enrichis de connaissances nouvelles du monde des abeilles et bien armés pour en assurer leur protection et leur bien-être.

La promotion
2023
du rucher
école

CONTACT

Olivier ALTET
Président
06 84 45 40 16
altet.olivier@gmail.com

ASSOCIATION/RUCHER ÉCOLE
contact@apiculture-metz.fr

Nous avons également assuré tout au long de la belle saison la formation de 24 apiculteurs stagiaires, formation appréciée et très enrichissante qui s'est soldée par un barbecue festif début septembre.

L'année 2024 va très vite démarrer avec en février le début des cours pour les stagiaires de la nouvelle promotion et en avril les premières visites des ruches. Puissent nos abeilles passer un hiver calme et serein !

FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Montoy-Flanville poursuit ses activités. La section gymnastique douce a compté 19 participants les jeudis matins.

La marche a lieu les mardis matins. Les vendredis après-midi sont consacrés à des activités manuelles diverses.

Le premier samedi du mois, le Club Azur réunit les seniors pour un goûter convivial et des jeux récréatifs.

Le Club Culture Loisirs a participé à différentes sorties.

Mai 2023 : 16 personnes ont visité les Grottes de Han en Belgique.

Octobre 2023 : visite du Musée de la guerre ASCOMEMO à Hagondange.

La section gym a partagé un repas au restaurant La Planchette à Montoy début **juillet 2023**.

Les adhérents se sont retrouvés à

La Petite Auberge à Colligny en **décembre 2022** pour le repas annuel.

Début décembre 2023 : sortie de trois jours pour la visite des Marchés de Noël allemands de Ludwigsburg, Heidelberg, Bad Wimpfem et Speyer.

Le repas annuel a été organisé en décembre.

CONTACT

Jean-Paul ENTEMEYER
Président
03 87 76 67 70



ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ET CULTURE

Les principales animations menées au cours de la saison 2022/2023 :

- ✓ 2 bourses aux livres, une à Montoy-Flanville et l'autre à Ogy
- ✓ un vide-dressing à Montoy-Flanville
- ✓ une expo-vente d'artisanat à Ogy, avec beaucoup de succès
- ✓ du raku tous les deuxièmes samedis du mois
- ✓ un atelier couture tous les lundis après-midi

Une habitante de la commune, en cours de formation en sophrologie, avait sollicité l'association afin de pouvoir valider son diplôme.

Elle devait effectuer un stage de 12 séances gratuites de sophrologie avec 12 personnes. L'association s'est chargée de trouver les personnes.

Le stage est encore en cours et se déroule très bien.

Une sortie kayak était prévue avec des enfants, mais elle a dû être annulée à cause de mauvais temps.

Pour la saison 2023/2024, les projets sont identiques.

L'ASLC espère relancer la gymnastique dès janvier avec une coach diplômée.

Des projets sont à l'étude pour accueillir quelques spectacles.

L'association cherche toujours à renforcer son comité afin de pouvoir proposer d'autres activités.

CONTACT

Annette GUIR
Présidente
03 74 23 45 26
annette.guir@orange.fr



Bourse aux livres

Assemblée générale

FC MONTROY-FLANVILLE

Le club de football local a bénéficié d'un vent favorable lors de la dernière saison avec un beau parcours en coupe de Moselle, en atteignant les 32^e de finale et une séduisante prestation en championnat avec une 4^e place au classement final, synonyme de montée en 3^e division. Cette promotion et l'arrivée de nouvelles recrues à l'intersaison ont donné un coup de renouveau au club qui continue sur cette lancée positive avec un des meilleurs débuts de saison depuis quelques années, avec une 5^e place ex aequo à la trêve. Seul point négatif : une élimination prématurée en coupe de Moselle dès le premier tour. Ayant participé au « challenge club mosellan », la seconde place obtenue a permis au groupe de visiter les installations du FC METZ et d'être photographié sur la pelouse, pour la plus grande joie des joueurs.

Le public est invité à venir encourager l'équipe les dimanches de matchs à domicile et à suivre la page Facebook pour ne rien rater de l'actualité du club.



CONTACT

Laurence BAYEUR
Présidente
06 79 22 18 59
yveslaurence.bayeur@orange.fr

ARVEST PRODUCTION

En 2023 l'association Arvest Production a participé au Cabaret du vendredi pour un show sur les plus belles comédies musicales. Un nouveau spectacle scolaire, "le Grinch", a également été créé.

Il s'agit d'une adaptation du célèbre film de Ron Howard sorti en 2000.



Arvest Production sera de retour le 26 avril 2024 au Cabaret du vendredi pour une soirée spéciale "chansons françaises".

CONTACT

Anne Gaëlle VENDEMIN
06 03 41 18 69

LES CONSEILS DE FABRIQUE

La commune de Ogy-Montoy-Flanville comprend 2 conseils de Fabrique suite au « découpage » paroissial originel : celui de l'église de Saint-Agnan qui regroupe Ogy, Coincy et Flanville et celui de l'église de Noisseville qui comprend la partie Montoy-Le Cugnot.

Cette particularité explique pourquoi dans le cimetière de chaque église se trouvent des sépultures de personnes de Montoy à Noisseville et de Flanville à Saint-Agnan. Selon les vœux des habitants de Montoy-Le Cugnot, la concession peut être choisie dans l'un ou l'autre des cimetières.

Église de Saint-Agnan

2023 fut l'année du changement au conseil de Fabrique de l'église de Saint-Agnan. En effet, lors de l'élection annuelle du bureau, Gilbert Bertrand, président depuis de nombreuses années, a décidé de ne plus se représenter tout en restant membre du conseil. Danièle Ohl a assuré l'intérim pendant 2 mois, puis fut remplacée par Jean-Michel Obellianne. Comme tous les ans, le conseil de Fabrique réalise des travaux d'entretien et d'amélioration (nettoyage général, réhabilitation des placards, étiquetage du tableau électrique et pose des plaques indiquant le nom des saints).

Seul le projet de rénovation du sanitaire n'a pu être réalisé, mais il est reporté en 2024 ainsi que la mise en place d'un

petit panneau explicatif pour les vitraux de Saint Laurent, de Sainte Christine et pour la statue de Saint Agnan patron de la paroisse, qui sont au fond de l'église.

Il est également prévu quelques transformations sur l'éclairage intérieur.

CONTACT

Jean-Michel OBELLIANNE
Président
06 12 98 64 34
jm.obel@laposte.net

C'est grâce aux efforts conjugués des municipalités et du conseil de Fabrique que l'église de Saint-Agnan est accueillante et vivante.

L'église est ouverte le samedi et le dimanche de 8h à 20h à partir du mois de mars jusqu'au 11 novembre. C'est l'occasion de faire une visite du patrimoine paroissial, mis en valeur par un détecteur enclenchant l'éclairage du chemin de croix ainsi qu'une musique sacrée contribuant à la méditation. Une visite des tribunes, de l'orgue datant de 1899 et des 3 cloches de 1924 est également possible, mais il faut contacter un des membres du conseil pour être accompagné.

Église de Noisseville

L'année 2023 n'a pas vu de grands travaux pour l'église. Le conseil de Fabrique a cependant œuvré à l'entretien de ce lieu et de ses abords pour qu'ils soient toujours agréables et vivants pour le public.

Des travaux de plus grande ampleur sont prévus, en collaboration avec les communes de Noisseville et Ogy-Montoy-Flanville, afin de réduire des infiltrations d'eau et d'humidité.

CONTACT

Monika TESTART
Présidente
03 87 76 72 68 (mairie)



Noisseville



Saint-Agnan

ASSOCIATION DU SOUVENIR FRANÇAIS DE NOISSEVILLE ET ENVIRONS

L'association compte actuellement 61 adhérents, un nombre en augmentation par rapport à 2022. Elle fait vivre au quotidien, avec la mobilisation bénévole de ses adhérents, la mémoire combattante française et la mémoire de toutes celles et tous ceux morts pour la France.

Au-delà de l'entretien des tombes et monuments, de la transmission du souvenir, l'association participe, par l'intermédiaire de son drapeau, à de nombreuses commémorations et autres manifestations patriotiques : en 2023 le drapeau porté par Gilbert Bauer a participé à 53 d'entre elles.

CONTACT

Monique BAUER
06 32 03 79 44



COMITÉ DES FÊTES

L'année 2023 a été très prolifique pour le Comité des Fêtes et la météo clémente a grandement contribué à la réussite des activités organisées en extérieur.

- ✓ Le Cabaret du Vendredi, toujours aussi apprécié des habitués puisque les 9 soirées ont rassemblé plus de 850 personnes, soit une moyenne de près de 95 spectateurs par séance.
- ✓ Le festival « Montoy du Rire » qui lui aussi a ravi les quelque 1400 spectateurs rassemblés lors des soirées des 9 et 10 juin.
- ✓ La Fête de la Saint Jean à Ogy et la Fête du Village à Montoy ont réuni dans une ambiance champêtre petits et grands autour des différentes animations proposées (structures gonflables, balades à poney, animations et spectacle de rue, mascottes Pat'Patrouille, maquillage, pêche miraculeuse, sculpture de ballons). Bruno Gilson, notre animateur fétiche, a mis le feu au dance floor et les danseurs ont été nombreux à se trémousser jusqu'à tard dans la soirée. Enfin le merveilleux spectacle coloré et musical « Féerie de l'Eau » a émerveillé les nombreux spectateurs présents.
- ✓ Le Vide Grenier du 17 septembre, avec près de 100 emplacements réservés par les vendeurs occasionnels, a attiré nombre de chalands et curieux.
- ✓ L'année a également été marquée par le grand retour, tant attendu, du marché de Noël. Organisé dans un périscolaire magnifiquement décoré, il a ravi les exposants et les visiteurs qui se sont succédé tout au long de la journée. Il a accueilli le Père Noël pour la grande joie des enfants venus en nombre.
- ✓ Le Comité a organisé, avec la participation de l'APE OMF, les fêtes de Pâques et de Noël des enfants à la salle des fêtes à Ogy.



CONTACT

Jean-Claude GUILLAUME
Président
comitedesfetes.omf@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APEOMF, association des parents d'élèves de l'école, compte une quinzaine de parents actifs et 80 familles adhérentes.

L'association a pour but de soutenir financièrement différents projets de l'école (sorties, besoins matériels, etc.). Les échanges avec l'équipe enseignante sont réguliers afin de connaître les besoins de subventions au cours de l'année.

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, l'association a mis en place différentes ventes : fleurs et bulbes, miel et pains d'épices locaux, chocolats de Pâques, tombola... Elle a également organisé divers événements : fête

d'Halloween à la salle communale, carnaval et jeux de société à la salle de Coincy, fête de l'école, ... pendant lesquels ont été organisées des ventes de boissons, gâteaux ou tickets de tombola pour faire gagner des lots aux enfants.

Les bénéfices réalisés ont permis de participer financièrement aux actions suivantes :

- ✓ cadeaux de rentrée : gourdes pour les PS et CP, dictionnaires pour les CM1. Ces présents deviennent une tradition, afin d'accueillir les enfants chaleureusement avec des objets utiles.
- ✓ brioches offertes lors de la venue de Saint Nicolas
- ✓ coloriations de Noël pour les enfants de la maternelle
- ✓ beignets offerts à l'occasion de Carnaval
- ✓ financement d'une partie du projet cirque pour toute l'école.

Pour l'année 2023/2024, les membres de l'Association répondent toujours présent et de nombreuses demandes de subventions ont déjà été acceptées afin de financer des spectacles ou des sorties. Ventes et organisation d'événements seront poursuivies.

Merci encore à toutes les familles pour leur soutien !

CONTACT

Julia MANGEOT
Présidente
06 82 83 61 85
juliamazzolimangeot@gmail.com
assoc.apeomf@gmail.com
Facebook : Apeomf



RÉGLEMENTATION

La qualité de la vie au sein du village passe par le respect de certaines règles qui permettent à chacun une bonne entente avec son voisinage. Si l'on veut bien appliquer une règle simple comme « **Traite les autres comme tu voudrais être traité** » ou « **Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse** », alors les éventuels désagréments pourraient être effacés. Très souvent, le simple bon sens permet d'éviter tout litige de voisinage qui pourrait déboucher sur des actions pouvant devenir répressives, concernant en particulier les 7 points ci-après, souvent objet de ces litiges.

TRAVAUX DE BRICOLAGE, JARDINAGE

Les appareils des particuliers susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse thermique, tronçonneuse, raboteuse, etc.) sont autorisés seulement :

les jours ouvrables

de **8 h à 12 h** et de **14 h à 19 h 30**

les samedis

de **9 h à 12 h** et de **14 h à 18 h**

les dimanches et jours fériés

de **10 h à 12 h**

DÉJECTIONS ET DIVAGATIONS D'ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux domestiques ont obligation de :

- ✓ ramasser les déjections faites sur la voie publique
- ✓ tenir les chiens en laisse et le cas échéant muselés
- ✓ ne pas laisser errer leurs animaux sous peine de les considérer comme abandonnés
- ✓ ne pas les promener dans les espaces réservés aux enfants, en particulier les aires de jeux

DÉMARCHAGE

La pratique du démarchage commercial ou non sur le territoire de la commune est autorisée sous réserve que toute société ou entreprise individuelle, ou entreprise artisanale, ou association déclare cette pratique auprès de la Mairie 10 jours avant de commencer la prospection. Le formulaire autorisant le démarchage est enregistré en mairie. Toutefois, cette autorisation ne cautionne en rien la légalité de l'objet ou du service vendu et le démarcheur ne peut se dire mandaté par la Mairie. Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives, ou encore d'usurpation manifeste d'identité de la part des démarcheurs sont invités à prendre contact avec la Gendarmerie.

SÉCURITÉ

DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la Gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Cette action s'intègre dans la lutte contre la délinquance et notamment contre les vols, cambriolages, qui constituent une priorité pour les services de l'État. Mis en place dans la commune, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadré par la Gendarmerie nationale, le dispositif participation citoyenne vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les 24 citoyens référents répartis sur l'ensemble de la commune sont particulièrement chargés de faire remonter au gendarme référent des faits qui leur ont été signalés ou dont ils seraient témoins et qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la Gendarmerie nationale, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. Leur action ne se substitue pas à celle de la gendarmerie et ils doivent veiller à ne prendre aucun risque. Ils se font connaître de leur voisinage s'ils le désirent.



ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES DÉCHETS MÉNAGERS

Les poubelles et les sacs de recyclables ne peuvent être présentés sur la voie publique que la veille au soir du jour de collecte. Il suffit de suivre le calendrier des collectes de la CCHCPP qui est disponible en mairie.

Les bacs doivent être retirés du domaine public au plus tard le jour même de la collecte.

BRUITS GÊNANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Sont interdits, de jour comme de nuit, sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur répétition, tels que ceux produits par :

- ⇒ les réparations ou réglages de moteurs
- ⇒ l'emploi d'appareils de diffusion sonore (haut-parleurs, sonorisation...)
- ⇒ l'utilisation de pétards et autres artifices
- ⇒ les cris, les chants
- ⇒ la circulation de véhicules à moteur dont l'échappement n'est pas homologué

BRÛLAGES DIVERS

Le brûlage de végétaux, de déchets verts et tous autres déchets végétaux dans des incinérateurs individuels ou à l'air libre est interdit.

Tous les déchets verts et de végétaux doivent être éliminés par valorisation sur place ou sous toute autre forme respectueuse de l'environnement, en particulier le dépôt en déchetterie.

DÉPÔTS SAUVAGES

Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quels qu'en soient la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

Il est impératif que chacun adopte des comportements responsables. Au-delà des gestes pour la planète, il s'agit de respecter la sécurité et la protection sanitaire, le cadre de vie de chacun, la nature en général.

Si un dépôt sauvage est découvert, il doit être signalé à la mairie. Elle réalisera les premières démarches et contactera au besoin la Gendarmerie pour mener l'enquête. Pour rappel, les déchets encombrants (comme le tout-venant, le plâtre, le bois, et entre autres les gravats) ne doivent en aucun cas être déposés dans les espaces naturels, leur place étant à la déchetterie. Tout dépôt sauvage expose à une contravention et une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Pour les professionnels, au-delà de l'amende, c'est jusqu'à 75 000 € de contravention et deux ans de peine de prison.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de gendarmerie propose de veiller sur les logements des particuliers pendant leur absence et de prévenir en cas d'anomalie. Pour s'inscrire, il est possible d'utiliser le service sur internet ou de se rendre en brigade de Gendarmerie. L'utilisation du téléservice ne nécessite pas de justificatifs.

À la suite de l'inscription au dispositif, des patrouilles sont organisées de jour comme de nuit. L'extérieur de l'habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, le résidant est contacté.

La gendarmerie assure des passages réguliers au domicile afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion et de dissuader les individus mal intentionnés.

En cas d'absence prolongée, il est conseillé de :

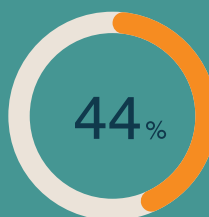
- ✓ faire suivre ou faire relever le courrier pour que la boîte aux lettres ne déborde pas
- ✓ demander à un voisin ou à la famille de passer régulièrement pour ouvrir et fermer les fenêtres afin de simuler une présence



SERVICES MUNICIPAUX

PERSONNEL COMMUNAL

À la fin de l'année 2023, la commune compte 22 agents :
- 4 agents affectés au service administratif (3,7 ETP*)
- 4 agents affectés au service technique (4 ETP)
- 14 agents affectés au service population (10 ETP)



44 % des dépenses réelles de fonctionnement sont consacrées au personnel.

*Equivalent temps plein

LES NOUVEAUX VISAGES

L'équipe de notre personnel communal s'est enrichie de nouveaux visages. Sans doute les avez-vous déjà croisés ou eu l'occasion d'échanger avec eux ?



Elif Atakaya (à droite) a rejoint l'équipe du périscolaire en juin dernier pour remplacer Méral Carpino en disponibilité pendant un an.

Micheline Schutze (à gauche) et **Mélissa Helvic** (au centre) ont été recrutées à la rentrée scolaire 2023 pour renforcer l'équipe du périscolaire plus assez nombreuse pour accueillir les jeunes enfants.

Gisèle Dillmann Dell Abate a été embauchée en septembre pour l'entretien des locaux de l'école primaire.

L'équipe des services techniques, composée de 4 personnes, a été renouvelée en 2023. **Davod Panah**, **Shir Ahmadzai** et **Khalil Ahmadzai** ont été recrutés.

Les services techniques de la commune œuvrent au quotidien pour l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et de la voirie.



Théa Aubriot a rejoint le service administratif fin novembre. Elle occupe son poste le matin à la mairie à Ogy et l'après-midi à la mairie à Montoy-Flanville. Ainsi, au quotidien, elle assure le poste de secrétaire, l'accueil téléphonique et reçoit le public aux heures d'ouverture des mairies.

DÉPART



Michèle Manceau prend sa retraite après des années de service dévoué. Ses collègues se souviendront de son énergie contagieuse, de sa joie de vivre.

Bonne retraite !

Bienvenue !

État civil

NAISSANCES

ZIMMERMANN Margaux 03/01/2023
DORE DELOBEL Angie 28/02/2023
LEMAIRE Louis 06/03/2023
ERHOLT Théa 27/03/2023
MASSON Apolline 27/03/2023
QUIMONA Elia 03/05/2023
TAITE Romy 08/05/2023
FROHBERG Romy 16/05/2023
MILOS-OSWALD Louka 30/05/2023
BUZPINAR Süleyman 31/05/2023
COLLIGNON Léonie 03/07/2023
HILDEVERT Flavie 04/07/2023
ADT Nathan 07/07/2023
PASCHY Aleyna 20/07/2023
MANDRIER Louis 23/07/2023
KRIBS Léo 16/08/2023
LEYENDECKER Charly 18/09/2023
MARX Jordan 08/10/2023
COMBY Pablo 03/11/2023
OSWALT Laurélyne 04/11/2023
SCHOENHENS Fabio 10/11/2023
GULINO Mattéo 25/11/2023
FOLOKA Yoann 04/12/2023
BARTOLUCCI Eva 05/12/2023
DIAS LUCAS Diego 19/12/2023
TURAN Hesna 30/12/2023

Bienvenue !

MARIAGES

MANDRIER Thomas & HELL Tiffany 15/04/2023
GULINO Eric & GAUTHIER Aline 02/05/2023
SCHOHN Cédric & PIERRE Aurélie 20/05/2023
FLOQUET Thierry & GUALTIERI Valérie 03/06/2023
COSAR Selim & ERMEK Sibel 23/09/2023
DENIS Lionel & LEFRANC Julie 07/10/2023

Félicitations !

DÉCÈS

KREBS épouse MANSUY Paulette 02/01/2023
MATTE Jean-Paul 05/02/2023
TERLIZZI Cosma 16/02/2023
GILORMINI Pascal 21/03/2023
MOUGENOT épouse DE CUBBER Joëlle 18/04/2023
FENOT Elodie 22/04/2023
JURIN Jacques 13/05/2023
JANIN épouse DONTAINE Marie-Claude 07/09/2023
AMAMRA Mohammed 09/09/2023
MANGIN Jean-Paul 28/09/2023

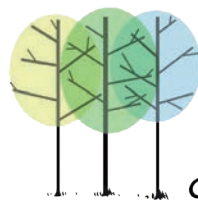
Toutes nos condoléances

Démographie

Au dernier recensement,
la population de la commune
se chiffre à

1 792 habitants

(1 304 à Montoy-Flanville
et 488 à Ogy).



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN !

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

La CCHCPP s'engage à préserver l'environnement. Dans le cadre de la Trame verte et bleue (TVB), les agents de la CCHCPP animent des ateliers de sensibilisation sur le compostage, le tri des déchets et la sauvegarde des milieux naturels. De plus, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est en cours d'élaboration. De nombreuses actions sont menées en faveur de la protection de l'environnement : plantation de haies, installation d'une placette de compostage partagé à Courcelles-sur-Nied, réouverture du ruisseau à Servigny-lès-Sainte-Barbe, etc.

DYNAMISER ET AMÉNAGER LE TERRITOIRE

La CCHCPP a pour mission de dynamiser le territoire, en favorisant le développement économique et en gérant les zones d'activités. L'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable démontre la volonté de la CCHCPP de développer les mobilités douces.

Grâce à l'engagement de la CCHCPP aux côtés de Moselle Fibre, les 28 communes du territoire ont été parmi les toutes premières de France à disposer d'internet à très haut débit.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU SPORT

Le label Terre de Jeux 2024 dont est doté la CCHCPP prouve sa volonté de mettre à l'honneur le sport sur son territoire. En effet, l'organisation des Jeux Olympiques en 2024 à Paris est l'occasion de donner une place importante aux événements sportifs et de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants du Haut Chemin – Pays de Pange.

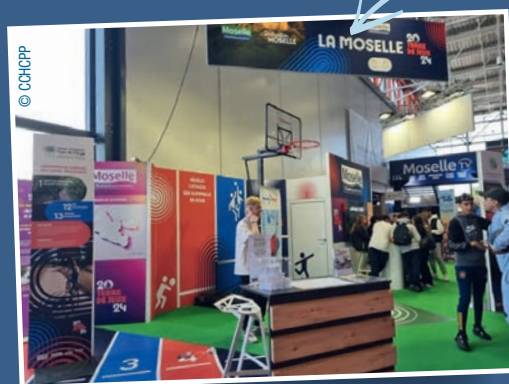
La CCHCPP souhaite soutenir financièrement les associations et les communes qui désirent organiser des événements visant à promouvoir les JO 2024.

SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Les associations peuvent compter sur le soutien de l'intercommunalité pour l'organisation de leurs événements. Des subventions leur sont octroyées afin de les encourager à animer le territoire. Les habitants disposent ainsi d'une programmation culturelle riche et variée, tout au long de l'année.

Le Théâtre Amateur des Auboris (TADA), Musikodouv', le Montoy du Rire, ou encore le Printemps au château d'Urville, Courcelles Étincelle, le Nouvel An Boukrave et Sur la remorque du Pat' sont autant d'événements soutenus par la CCHCPP.

Un quizz sur le vélo
et le handisport
était proposé aux visiteurs
de la Foire Internationale
de Metz



Les écoliers du territoire de la CCHCPP
ont participé à l'éco-festival
"Sur la remorque du Pat'" à Maizeroy



Roland Chloup, président de la CCHCPP,
et Eric Gulino, vice-président en charge
de l'Aménagement
et du Développement économique

MONTOY-FLANVILLE LE DRAME DES GUERRES

En 1870 les abords du village subissent deux batailles franco-prussiennes : la bataille de Borny le 14 août, remportée par les Français, et la bataille de Noisseville (249 morts), remportée cette fois par les Prussiens. Des monuments commémoratifs rappellent ces épisodes sanglants.

En 1918 Montoy fut partiellement détruite. À l'emplacement de la station d'essence de la Planchette, lieu-dit Haut Montoy, se trouvait un terrain d'aviation allemand où était basée la Jasta Ruben

(une escadrille d'avions de chasse et ses SPAD, avions bi-plan). L'état-major était logé au château de Montoy. Sur les carlingues étaient peints des corbeaux. 7 de ces pilotes se sont crashés avec leurs appareils et ont été déclarés morts à Montoy, baptisée Montigen par les Allemands.

La guerre de 1939-1945 a vu les habitants du village subir l'exode vers la Haute-Vienne où 5 d'entre eux ont succombé lors du massacre d'Oradour-sur-Glane qui fit 642 victimes, le 10 juin 1944.

Le square du centre du village a été baptisé square Oradour-sur-Glane en hommage aux victimes.

Ces guerres ont fait beaucoup de dégâts, essentiellement sur Montoy. La mairie fut bombardée en 1945 et reconstruite en 1949. Un tiers des maisons subirent la destruction, faisant 4 victimes.



LE PASSÉ DU PÂTURAL

En 2018, à l'emplacement du futur lotissement « le Pâtural » ont eu lieu des fouilles archéologiques par l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives. Des archéologues venus en repérage en 2015 avaient pressenti des vestiges à cet endroit.

De juin à octobre 2018 des fouilles ont permis de mettre au jour des vestiges s'échelonnant du Néolithique au XVII^e siècle. Les traces et les objets trouvés témoignent d'une activité humaine depuis 2 à 3 000 ans avant notre ère. Les squelettes d'un enfant et d'un adulte ont été retrouvés, des tombes plus anciennes ont été

repérées en dehors de la zone de fouilles. Elles garderont leur mystère... Différents objets permettent d'imaginer les activités des premiers Montévillois. Les habitants du village se sont organisés dès le VIII^e siècle, travaillant la terre, cuisinant, tissant. Des grains de blé de plus de 400 ans ont été trouvés. Sur une photo de l'ensemble de la zone on voit nettement la situation de maisons bâties avec des matériaux locaux, le périmètre d'un four à chaux se distingue encore.



COURAGE & DÉVOUEMENT

Résidant à Saint-Agnan depuis une dizaine d'années, Guillaume Thiry est ingénieur en mécanique et mène une existence heureuse dans le confort de sa maison, entouré de son épouse Christine et de ses deux enfants, Victor et Lucie.

Il y a un an, il a pourtant choisi de donner un sens supplémentaire à sa vie en embrassant la carrière de sapeur-pompier volontaire.

Quelle est l'origine de votre vocation ?

Pendant mon enfance à Audun-le-Roman, j'ai beaucoup fréquenté les pompiers, très impliqués dans le milieu associatif local.

Le déclic a été l'impact sur ma conscience des drames nationaux qu'ont été les attentats terroristes comme le Bataclan, ou encore l'incendie de Notre-Dame de Paris. J'ai pris contact avec le Centre de Secours de Courcelles-Chaussy au cours de l'été 2022 et la phase probatoire lors du second semestre a été consacrée à la procédure administrative et à l'élaboration de mon dossier médical, avec à la clé des tests sportifs accessibles avec un peu d'entraînement.

En quoi consiste la formation d'un sapeur-pompier débutant ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le sapeur-pompier qui s'engage choisit parmi 3 parcours qui lui sont proposés :

- réaliser uniquement des interventions de secours à

personne (malaise, blessés, soutien sanitaire sur des opérations d'envergure...)

- réaliser des interventions secours à personne, incendies et des opérations diverses (mêmes interventions que les précédentes + missions incendie, inondations, arbres sur la chaussée...)

- réaliser l'entièreté des interventions (secours à personne, incendies, opérations diverses, secours routier).

Dans tous les cas, la formation du sapeur-pompier volontaire débute par l'apprentissage des premiers secours en équipe, permettant d'intervenir en tant que stagiaire sur le VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes).

Quelles sont vos obligations ? Sont-elles compatibles avec votre activité professionnelle ?

Il n'existe aucun impératif contractuel. Les astreintes et les gardes sont librement consenties et programmées par le sapeur-pompier lui-même, en fonction de ses convenances.

À titre personnel, les astreintes ne sont pas possibles, mon domicile n'étant pas assez proche de la caserne de Courcelles-Chaussy (il faut pouvoir rejoindre le Centre en moins de 6 minutes après le déclenchement de l'alerte).

Je pratique donc les gardes, avec présence obligatoire à la caserne, en moyenne une fois par semaine.

Sur le plan professionnel, il y a possibilité de signer une convention entre le SDIS et l'employeur. Ce dernier s'engage à libérer le pompier en cas de besoin avec maintien du salaire.

Guillaume Thiry



Le Centre de Secours de Courcelles-Chaussy compte actuellement 57 sapeurs-pompiers, dont 2 professionnels, les autres étant volontaires.

Pour l'année 2023, le Centre a comptabilisé 750 interventions (statistiques arrêtées à la Sainte Barbe, le 4 décembre).

Le parc automobile se compose pour le moment de deux VSAV (véhicule de secours et assistance aux victimes), un CCRM (camion citerne rural moyen) permettant l'extinction d'incendie en espace naturel hors forêt, un VLHR (véhicule de liaison hors route) complété d'une remorque motoventilateur pour la ventilation de fumée et d'une remorque poudre pour l'extinction de feu de transformateur notamment), un VBTU (véhicule balisage toute utilité) et un VID (véhicule interventions diverses).

Quels sont vos satisfactions et vos regrets après votre première année d'exercice ?

Je n'ai éprouvé que des satisfactions. Cette année de formation m'a beaucoup apporté au niveau des connaissances spécifiques, mais aussi sur le plan de la vie sociale à la caserne, où il existe un fort esprit d'équipe et de solidarité.

Le seul bémol se situe au niveau de la vie de famille où il a fallu trouver un équilibre entre ce que l'on donne aux siens et à la collectivité. Je n'ai pris cet engagement qu'en accord complet avec mon épouse.

JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP)

Les jeunes sapeurs-pompiers sont des ambassadeurs des comportements qui sauvent. Ils sont 28 200, filles et garçons, à se retrouver chaque semaine dans les 1 500 sections de JSP. Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis.

Formés au « prompt secours », ils participent régulièrement à des ateliers de démonstration de secourisme pour sensibiliser le grand public aux comportements qui sauvent. Ils diffusent des messages de prévention à leurs familles et à des jeunes de leur âge. Dans les établissements scolaires, les JSP sont de véritables ambassadeurs : en apportant leur témoignage, en faisant connaître les gestes de premiers secours ou en participant activement aux exercices d'évacuation, ils contribuent à diffuser la culture de la sécurité auprès des scolaires.

Pour vivre une grande expérience, vouloir devenir sapeur-pompier professionnel ou volontaire plus tard ou simplement se renseigner, il suffit de contacter soit :

- l'Union Départementale des SP : 03 87 79 45 62 ou mail udsp57@sdsp57.fr
- le Centre de Secours de Courcelles-Chaussy au 03 87 64 01 52 ou s'y rendre.

LE SON & L'IMAGE

Résidant à Ogy avec son épouse Joëlle depuis une quarantaine d'années, Serge Heimlich a baigné dans le monde de la musique dès sa plus tendre enfance, fréquentant assidûment les concerts classiques avec ses parents, avant de suivre une formation au conservatoire, avec la flûte traversière comme instrument. Dans les années 70, il joue et chante dans des groupes de la région messine, rejoint le chœur de l'Association Lorraine des Amis de la Musique (ALAM) et se produit également aux Trinitaires.

À l'âge de la maturité, il entame une longue histoire d'amour avec le saxophone qui l'amène à explorer la musique celtique qu'il joue en duo dans les cafés de Metz. Les années n'ont pas guéri Serge de ce virus puisqu'il est aujourd'hui inscrit à l'école de musique de Woippy, développant son nouvel engouement pour le jazz, toujours accompagné de son fidèle saxo.

LA PHOTO AU SERVICE DE LA MUSIQUE

L'autre grande passion de Serge est la photographie, une activité à laquelle il s'est plus particulièrement consacré au moment de sa retraite professionnelle, en partant de la recherche de l'ensemble des capacités d'un appareil performant dont il avait fait l'acquisition. Son itinéraire, auquel s'est associée son épouse, est passé par

l'inscription à un club photo et par la participation à plusieurs stages de formation.

Il se spécialise dans un premier temps dans un registre de paysages naturels. Mais rapidement ses deux passions se rejoignent en une spécialisation coulant de source avec des photos de concerts, en mettant l'accent sur les portraits de musiciens en pleine action. Ses premières œuvres ont fait l'objet d'une exposition à la salle de Ogy en 2019, suivie d'une seconde en 2020, son épouse présentant à ses côtés des images de nature. D'autres expositions ont suivi, à la médiathèque de Créhange en 2021, au château de Courcelles à Metz en 2022, avec le club photo Forum. La prochaine est programmée du 18 au 20 octobre 2024 au salon de la photo à Saint-Privat-la-Montagne.

L'artiste a participé à plusieurs concours régionaux et nationaux dans le cadre de la Fédération Française de Photographie. Son plus beau succès a été un 3^e prix, en 2020, au concours Jazz World Photo, en République tchèque. L'Association des journalistes de jazz l'a par ailleurs nommé parmi les meilleures photos de jazz en 2022. Toujours en recherche de compétences

Serge Heimlich



nouvelles, Serge se lance aujourd'hui dans la formation vidéo. Ayant acquis le statut d'autoentrepreneur, il travaille à la réalisation d'un clip pour un groupe musical et à la création de pochettes d'albums.



Tina et
Christian Eber



UN PETIT PARADIS VERT

Le passant qui se dirige vers le village par la rue du Faubourg aura forcément son regard attiré, juste après l'intersection du Cugnot, par un sympathique et ondulant dragon végétal, gardien protecteur du royaume vert de Tina et Christian Eber.

Le décor paysager qui agrémenté l'entrée de la résidence de ce couple passionné de botanique n'est en fait que l'arbre qui cache la forêt.

Passé le portail menant à l'arrière de la maison, on pénètre dans un premier jardin empreint de minéralité, à la vocation méditative affirmée. Inspiré de la culture orientale dont se sont imprégnés Tina et Christian au cours de leurs nombreux voyages en Inde, Chine, Viet Nam, Indonésie... , un chemin remonte le cours de la vie, partant des îles

de la Grue et de la Tortue symbolisant le paradis, traversant la Mer de la Sérénité, pour aboutir à une source surmontée d'un Bouddha, marquant la naissance de l'être humain.

Le jardin suivant est purement contemplatif, avec son foisonnement de végétaux aux couleurs, tailles et origines multiples. Entre bassins et fontaines aux bruissements rafraîchissants en période de forte chaleur serpentent des sentiers cachés menant à des havres ombragés aux divans confortables, propices à la zénitude.

Le 3^e jardin est le domaine des bonsaïs, la grande spécialité de Christian qui dispense ses soins attentifs à plus d'une quarantaine d'espèces (baobab, charme, orme de Chine, mélèze, épicéa, bougainvillier...) à l'ombre de ses arbres, du printemps à l'automne et en intérieur pendant la saison froide.

C'est cette passion pour les bonsaïs, née il y a 40 ans, qui a conduit Tina et Christian à aménager progressivement leur paradis vert. Un univers exceptionnel, réalisé au prix d'un travail quasi quotidien au fil de l'année, basé sur les traitements des végétaux, les tailles, et dès la belle saison la mise en place d'un arrosage automatique approprié aux mutations climatiques.

Un jardin extraordinaire dont les charmes sauront séduire le visiteur qui souhaiterait le découvrir.



Une année à Ogy-Montoy-Flanville

AVRIL PÂQUES DES ENFANTS

Le 2 avril, Super Poussinou et Super Lapinou, avec le concours du Comité des Fêtes, ont participé avec les enfants à la chasse aux œufs de Pâques aux abords de la salle des fêtes à Ogy.



MAI CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une cérémonie commémorative simple et émouvante a eu lieu au monument de la Liberté à Saint-Agnan.

C'est en présence du porte-drapeau du Souvenir Français, de la députée Charlotte Leduc, des maires, représentants et élus de la commune et de celles de Coincy et de Noisseville, de la Gendarmerie, des habitants des villages, que le maire a procédé à la commémoration de la victoire mettant fin à la Seconde Guerre mondiale.



JUIN FESTIVAL « MONTROY DU RIRE »

Les fous rires ont fusé lors de la 6^e édition du Festival « Montroy du Rire » qui a accueilli encore une fois du beau monde.

Les bénévoles du Comité des Fêtes ont permis à plus de 1400 spectateurs de profiter de ces 2 magnifiques soirées.

Les 3 ingrédients d'un spectacle réussi :

Des bénévoles expérimentés et dévoués



Un public nombreux



De bons comédiens



Ogy - Montoy - Flanville en Fête

JUIN FÊTE DES VOISINS

Organisées par quelques habitants voulant créer du lien amical, chaleureux et cordial, ces fêtes des voisins, basées sur le principe de l'auberge espagnole, ont permis à chacun de voir ou revoir des personnes habitant près de chez lui (l'on peut être voisin et ne pas forcément se rencontrer souvent !). Tout en dégustant les mets concoctés par les uns et les autres, les discussions furent nombreuses et les soirées placées sous le signe de la bonne humeur ! Près d'une centaine de personnes ont participé à ces fêtes et tous ont promis de remettre le couvert en 2024, avec peut-être dans leur sillage d'autres quartiers du village.



JUIN FÊTE DE L'ÉTÉ À OGY

Par une belle soirée de juin, la fête à Ogy, organisée par le Comité des Fêtes, a réuni de nombreuses personnes du village et des environs. Chacun a pu profiter de belles attractions gonflables, de balades à poney, de maquillage et aussi de la restauration. De beaux échanges et une très bonne ambiance incitant les bénévoles à reconduire cette fête.



SEPTEMBRE FÊTE DU VILLAGE

Le samedi 16 septembre, de très nombreuses familles s'étaient donné rendez-vous à la fête du village avec les bénévoles du Comité des Fêtes. Enfants et parents ont participé à de multiples jeux et ont assisté à un superbe spectacle de fontaine musicale.



SEPTEMBRE BROCANTE

Le Comité des Fêtes a accueilli le dimanche 17 septembre plus de 90 exposants, venus s'installer dans les rues du village. Ils ont permis aux nombreux visiteurs de chiner et dénicher leur bonheur.



OCTOBRE

MONUMENT DU SOUVENIR FRANÇAIS DE NOISSEVILLE INAUGURATION DE LA NOUVELLE STATUE DE LA LORRAINE

Le Comité du Souvenir Français de Noisseville et Environs a vécu l'aboutissement de sa mission, après deux années d'efforts constants, avec l'inauguration de la nouvelle statue du Monument national, destinée à remplacer la jeune Lorraine dérobée en 2021. Le 7 octobre, sous un soleil magnifique, une foule imposante s'est réunie devant le monument qui se dresse fièrement à l'entrée de Noisseville.

En présence des autorités civiles et militaires qui avaient répondu à l'invitation des maires de Noisseville, Retonfey et Ogy-Montoy-Flanville, ainsi que d'une délégation venue d'Outre-Rhin, la cérémonie a débuté par un hommage avec dépôt de gerbes au monument allemand du Lion couché de Retonfey.

Le site du monument de Noisseville a ensuite constitué le principal pôle d'intérêt. S'y sont rassemblés les porte-drapeaux, les militaires, les musiciens, les enfants des écoles des 3 communes et les autorités, le nombreux public se pressant sur la route limitrophe, fermée à la circulation pour la circonstance.

Après une évocation de Jean-Pierre Jean, l'initiateur du monument il y a plus d'un siècle, et une présentation des étapes de création de la statue par la sculptrice Sabine Cherki, c'est dans un moment d'intense émotion que la nouvelle Lorraine a été dévoilée.

Allocutions des officiels, dépôts de gerbes et exécution des hymnes français et européen se sont ensuite succédés, avant qu'acteurs et spectateurs se retrouvent pour un vin d'honneur à la salle des fêtes de Noisseville.





NOVEMBRE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

La Commune a rendu hommage aux combattants de la Grande Guerre au monument du square Oradour, qui cette année était entouré du drapeau du Souvenir Français de Noisseville et Environs, mais aussi pour la première fois à une cérémonie commémorative sur la commune, du drapeau de l'école, porté par le jeune Titouan Nuel.

NOVEMBRE LES FEMMES DANS LA GUERRE DE 1870-1871

La Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a organisé une conférence dans la salle communale à Montoy-Flanville, le dimanche 26 novembre, avec pour thème le rôle des femmes dans la guerre de 1870-1871.

Un public nombreux a suivi avec grande attention l'exposé de l'historien Patrick Serre, conférencier passionné et passionnant. À travers 3 portraits symboliques (l'impératrice Eugénie de Montijo, l'officière Marie Favier et la militante de la Commune, Louise Michel), il a démontré l'influence des femmes dans cette période douloureuse de l'Histoire de France, avec en arrière-plan l'importance du combat pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.



NOVEMBRE MARCHÉ DE NOËL DU VILLAGE

Le Comité des Fêtes a organisé le 26 novembre, dans l'espace du périscolaire magnifiquement décoré, le marché de Noël du village. 28 exposants y ont présenté de très belles créations laissant les visiteurs admiratifs.

Les saynètes de Noël et les manneles-chiffon réalisés par l'équipe du périscolaire et des bénévoles ont fait sensation devant un public émerveillé par tant de créativité.

La venue du Père Noël a ensuite comblé les enfants.



DÉCEMBRE

NOËL DES ENFANTS

À l'invitation du Comité des Fêtes le 17 décembre, par un très bel après midi, les enfants du village ont vécu un moment de bonheur à la salle des fêtes à Ogy, avec séance de maquillage, farandole de jeux et surtout la visite très attendue du Père Noël accompagné de son lutin.



Agenda 2024

JANVIER

Ven. 12 janvier : Vœux du maire
Ven. 26 janvier : Cabaret

FÉVRIER

Ven. 9 février : Soirée hypnose, salle à Ogy
Ven. 23 février : Cabaret

MARS

Sam. 16 mars : Soirée d'humour, salle à Ogy
Sam. 23 mars : Thé dansant seniors à Montoy-Flanville
Dim. 24 mars : Pâques des enfants à Ogy
Ven. 29 mars : Cabaret

AVRIL

Dim. 14 avril : Balade vélo ados
Sam. 20 avril : Soirée Théâtre, salle à Ogy
Ven. 26 avril : Cabaret
Dim. 28 avril : Bourse aux livres à Ogy

MAI

Mer. 8 mai : Victoire 1945
Ven. 24 mai : Cabaret
Ven. 31 mai : Festival Montoy du Rire



JUIN

Sam. 1^{er} juin : Festival Montoy du Rire
Dim. 9 juin : Élections européennes
Lun. 10 juin : Commémoration du massacre de Oradour-sur-Glane
Ven. 14 juin : Inauguration du city stade
Sam. 22 juin : Fête de l'été à Ogy
Sam. 29 juin : Tournoi de foot ados

JUILLET

Dim. 14 juillet : Fête nationale

SEPTEMBRE

Sam. 7 septembre : Olympiades inter-villages
Sam. 14 septembre : Fête du village
Dim. 15 septembre : Brocante
Sam. 21 (ou 28) septembre : Repas des seniors
Ven. 27 septembre : Cabaret

OCTOBRE

Sam. 19 octobre : Thé dansant seniors à Ogy
Dim. 20 octobre : Bourse aux livres à Montoy-Flanville
Ven. 25 octobre : Cabaret

NOVEMBRE

Lun. 11 novembre : Commémoration Armistice
Ven. 29 novembre : Cabaret

DÉCEMBRE

Ven. 13 décembre : Cabaret
Dim. 22 décembre : Noël des enfants à Ogy





Numéros utiles



MAIRIES

9 rue Principale – Montoy-Flanville
22 rue Principale – Ogy

03 87 76 74 10

03 87 64 49 50

Courriel : mairie.omf@orange.fr

Heures d'ouverture (En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture, contacter Monsieur le Maire : 06 08 69 67 18)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTROY-FLANVILLE	9h - 12h30 / 13h30 - 19h	9h - 12h30 / 13h30 - 19h	Fermé	9h - 12h30 / 13h30 - 19h	9h - 12h30 / 13h30 - 18h
OGY	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 17h

SANTÉ & URGENCES

Professionnels de santé

Maison médicale

Médecin – Younes ZOUGUAR	03 83 15 93 69
Médecin – Julie MARTINONI	03 87 52 51 94
Kinésithérapeute – Emmanuel LABORIE	03 87 21 14 52
Infirmière – Julie HELBERT	07 86 31 22 60
Infirmière – Virginie ROTH-ERBELDING	07 63 88 33 95
Orthophoniste – Candice JACQUINET	06 47 53 09 10
Acupuncteur – Guillaume STUMPEL	06 50 79 02 93
Hypnothérapeute – Laurence CHATY	06 16 66 26 49
Kinésologue – Nora NOLL	06 10 86 64 48

Cabinet de kinésithérapie

Kinésithérapeutes – Danaé GUERQUIN, Manuel CHIVA et Vincent GERSTER	09 87 11 77 77
Sophrologue – Sabrina RINCK	06 62 21 03 88

Ostéopathe – Anne-Sophie SCHMITT	06 58 24 26 49
Sophrologue – Delphine PISTER	06 19 24 06 25

Hôpitaux

Mercy	03 87 55 31 31
Claude Bernard	03 87 39 66 66
Robert Schuman	03 57 84 28 00
Legouest	03 87 56 46 46

Services d'urgence

Gendarmerie de Courcelles-Chaussy	03 87 64 00 16
GENDARMERIE	17
SAMU	15
POMPIERS	18
Centre antipoison Nancy	03 83 22 50 50
Centre des grands brûlés (Mercy)	03 87 55 31 31

Numéros verts

Enfance maltraitée	119
Violences conjugales	39 19
Drogues info service	0 800 231 313

ENFANTS

École primaire

École élémentaire	03 87 76 84 52
École maternelle	03 87 76 61 50

Services enfance et petite enfance

Périsoleil	03 87 76 50 75
Maison des Assistantes Maternelles	09 51 29 19 65

SERVICES

Dépannage sécurité

Urgence gaz	0 800 473 333
Urgence électricité	09 69 36 35 10
Veolia	09 69 323 554

(24h/24 - 7j/7 n° non surtaxé)

Commerces de proximité

Pharmacie de l'Amitié - Noisseville	03 87 76 63 66
Mets fermiers	07 67 25 65 99

Poste

38 bis rue Principale - Noisseville	3631
-------------------------------------	------

Heures d'ouverture : Du lun. au sam. 9 h 15 - 12 h 15 (n° non surtaxé)

Transports

Espace Fluo Grand Est - TIM	08 20 05 00 57
-----------------------------	----------------

Déchetterie

La Petite Voëvre à Borny	03 87 34 64 60
--------------------------	----------------

Heures d'ouverture :

Lundi - Jeudi : 14 h - 18 h 30
Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 9 h 30 - 18 h 30
Dimanche : 9 h 30 - 12 h 30